

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

DE PICARDIE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 19 MAI 2017



Le vendredi dix-neuf mai deux mille dix-sept, à neuf heures, les délégués élus à l'échelon cantonal pour composer l'Assemblée Générale Unique de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de la région Picardie, se sont réunis au Forum à Chauny, sous la présidence de M. Antoine NIAY.

Le mot d'accueil du Président

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à l'Assemblée Générale Ordinaire de la MSA de Picardie. J'ai le plaisir d'accueillir l'ensemble des participants et je salue tout particulièrement la présence de M. Pascal CORMERY, Président de la CCMSA.

Madame HAUTOT vous avez pris vos fonctions de Directrice Générale à la MSA de Picardie le 1^{er} février 2017. Auparavant, vous avez passé une importante période de votre carrière au sein de différents postes notamment à la CAF de Rouen puis à la CAF du Val d'Oise. De 2013 jusqu'à la fin du mois de janvier 2017 vous avez assuré la fonction de Directrice Adjointe à la MSA de Haute Normandie. Vos qualités professionnelles et humaines sont unanimement reconnues. Depuis votre arrivée en février à la MSA de Picardie, le changement s'est opéré sans aucune rupture ni soubresaut mais dans la continuité. Cette situation, croyez-moi est confortable et surtout très appréciée. Merci à vous.

A cet instant, j'ai une pensée pour Sabine SAILLY, Administratrice au sein du Conseil d'Administration de la MSA de Picardie, qui s'est cassée le pied et qui n'est pas parmi nous ce matin, je pense bien à elle. J'ai, également, reçu les excuses d'un certain nombre de nos invités.

Le nombre de délégués cantonaux présents est de 280 sur 968.

Le quorum nécessaire de 243 est donc atteint et notre Assemblée peut donc valablement délibérer.

Je vais proposer le nom des personnes qui ont accepté de remplir les fonctions d'assesseurs :

1^{er} collègue : Madame Jocelyne WARIN – canton de St Just en Chaussée (Oise)

2^{ème} collègue : Monsieur Aubert CHENAUD – canton de Bray sur Somme (Somme)

3^{ème} collègue : Monsieur Luc GAUTIER – canton de Le Catelet (Aisne)

Si vous êtes d'accord, Madame Katie HAUTOT est désignée comme Secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 mai 2016

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 mai 2016 a été adressé à chaque Délégué Cantonal.

Aucune observation n'étant formulée, Monsieur NIAY déclare le procès-verbal approuvé.

J'invite Madame HAUTOT à nous présenter son rapport d'activité.

Je vous remercie Président.

2. Rapport d'activité

Mesdames, Messieurs,

Dans le kit qui vous a été remis lors de votre arrivée, vous trouverez un document intitulé « les chiffres clés de 2016 », je ne vais donc pas reprendre l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

En préambule, je souhaitais vous indiquer que les dossiers et les chantiers ouverts par mon prédécesseur continuent et vont continuer d'avancer.

En effet, la passation de pouvoir qui s'est opérée sous la forme de journées de travail en commun, a mis en évidence que cette dynamique instaurée par Philippe HERBELOT, me convenait et que j'entendais la poursuivre et la faire vivre. Comme se plaît à le rappeler notre Président, la richesse d'une entreprise ce sont avant tout ses ressources humaines. Je souscris tout à fait à cette affirmation. J'en profite pour remercier les agents et les cadres de la MSA Picardie pour leur investissement, la qualité de leur travail mais aussi leur bon état d'esprit. Merci à mon équipe de direction que vous connaissez, Catherine BREHIER Directrice Adjointe en charge de l'Action Sanitaire et Sociale et de l'Offre de Services, Eric AERNOUDTS Directeur Adjoint en charge de la Protection Sociale, Charles BODELOT Sous Directeur en charge des Ressources qui sera nommé Agent Comptable au 1^{er} juin, Matthieu LE NOAN Sous Directeur en charge du Front Office et de la Vie Mutualiste, Denis TILAK Médecin Conseil Chef, qui est absent aujourd'hui retenu à Paris pour une réunion nationale importante et enfin Pascale GAUTARD Médecin Chef du Travail. Je n'oublie pas Patricia mon Assistante et les autres Secrétaires qui travaillent pour l'équipe de Direction, Isabelle, Sophie, Sylvie, Annie et Sandrine. Merci pour leur travail de qualité effectué dans un climat de bonne humeur appréciable. A la fin du mois, notre Agent Comptable Jean-Paul COUSIN quittera ses fonctions pour se consacrer à d'autres activités qui ne devraient pas se limiter à la farniente, en tout cas, il sera libre de son emploi du temps. Nous n'avons travaillé que 3 mois ensemble mais il fut pour moi un guide précieux pour cette prise de poste et je l'en remercie chaleureusement. Mon intervention se déroulera en deux parties, l'actualité de l'année 2016 puis l'activité de la MSA de Picardie durant l'année qui vient de s'écouler.

L'actualité de l'année 2016

➤ Création de la prime d'activité

La prime d'activité a remplacé au 1^{er} janvier 2016, la prime pour l'emploi et le RSA activité. Nous comptabilisons aujourd'hui 2461 bénéficiaires, les salariés représentent 82 %. Ce succès est malheureusement un indicateur de précarité qui tend à augmenter au sein de notre population agricole.

➤ Plan Santé Sécurité au Travail 2016-2020

Sept axes prioritaires ont été retenus : le risque animal décliné en filière bovine et équine – le risque chimique – les risques machines et chutes – les risques psychosociaux – les troubles musculo squelettiques dans les filières viticoles et culture élevage – la prévention de la désinsertion professionnelle – l'accompagnement prévention des exploitations forestières. Le plan Santé Sécurité au Travail était le thème de nos Assemblées de Secteur de début d'année, sujet qui a passionné nos participants.

➤ Réforme de la Médecine du Travail

Engagée en 2016, celle-ci aura des impacts tels que sur les visites médicales jusqu'ici assurées par des Médecins du Travail qui à l'avenir seront effectuées majoritairement par des infirmières. Nous sommes dans l'attente de la parution du décret. Néanmoins nous avons anticipé et embauché 3 infirmières.

➤ Garantie contre les impayés de pensions alimentaires

Après une période d'expérimentation, la généralisation s'est effectuée au 1^{er} avril 2016. Il s'agit de renforcer les procédures de recouvrement des pensions alimentaires non payées et d'apporter un soutien aux familles monoparentales qui sont bien souvent très fortement touchées par la précarité.

➤ Signature de la COG 2016-2020

La signature a eu lieu le 6 septembre 2016. Les réductions de moyens contenus dans cette COG, se traduisent pour la MSA Picardie par une diminution des effectifs d'ici 2020 de plus de 50 postes et un budget de fonctionnement qui sera réduit de 15 % sur les 4 années à venir.

➤ Mutualisations de proximité

Les Mutualisations de proximité s'organisent avec la MSA Nord Pas-de-Calais. 2017 sera consacrée à la préparation des opérations nécessaires en amont. Les mutualisations démarreront en réel en janvier 2018. A titre d'exemple, nous allons récupérer la gestion de la retraite tandis que le Nord Pas-de-Calais prendra en charge les prestations familiales. Une partie de nos salariés va donc être amenée à apprendre une nouvelle législation, ce qui démontre une grande capacité d'adaptation puisque pour certains cette opération s'est déjà déroulée avec la fusion des Caisses de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne. Bien entendu des formations et de l'accompagnement à ces changements seront dispensés à nos agents et à nos cadres concernés.

➤ DSN et TESAé

C'est un dossier complexe qui, au démarrage, était annoncé pour 2016. L'objectif est de dématérialiser et d'effectuer en une seule transmission plus de 20 déclarations sociales que doivent effectuer les entreprises. Cela représente un changement de culture pour nos employeurs qui vont devoir passer d'un système d'appel chiffré à un système déclaratif de leurs cotisations. Pour répondre aux besoins des petites entreprises qui n'ont pas de logiciel de paye et qui ne font pas appel à un tiers déclarant, la MSA a créé TESAé. Si certains d'entre vous ont des questions sur le sujet, une collaboratrice se tient à votre disposition. La MSA Picardie a souhaité être à l'écoute des Employeurs en leur dédiant une adresse email et en facilitant les échanges. Les Commissions Employeurs nous ont permis de maintenir cette proximité dans un contexte complexe.

L'activité de la MSA de Picardie

➤ Les effectifs

En 2014, nous étions 488 salariés, fin 2016 468 et d'ici 2020 nous serons 421. En 2017, nous avons néanmoins embauché 17 personnes en CDI pour compenser les départs (retraite, mutations,...). Chaque année, nous employons une vingtaine de CDD. Comme vous le voyez, nous devons sans cesse nous réorganiser pour retrouver des marges et rester une entreprise dynamique à l'écoute de nos adhérents.

➤ Les prestations versées

Nous versons 803 millions d'Euros à nos adhérents. 57 % au profit des salariés et 43 % en faveur des non-salariés. La retraite représente le poste de dépenses le plus important.

➤ Les Cotisations et contributions sociales

525 millions contre 586 millions en 2015. Notre autofinancement s'élève à hauteur de 48 % concernant les prestations versées.

➤ L'Assurance Maladie

109 930 personnes sont protégées. 30 204 non salariés – 51 596 salariés – 28 130 ayants droits qui sont les conjoints et enfants. A noter que le nombre de bénéficiaires de la CMUC est en hausse d'année en année. Nous comptabilisons 4 269 bénéficiaires. Concernant l'Aide à la Complémentaire Santé 1 707 personnes sont concernées. Comme je vous l'indiquais tout à l'heure à propos de la prime d'activité, la précarité s'étend aussi dans notre population.

➤ La Famille

Les prestations sont versées à 11 540 familles soit en faveur de 14 989 enfants. A noter que 4 850 perçoivent une Aide au Logement, 736 reçoivent l'Allocation Adulte Handicapé, 2 461 la Prime d'Activité et enfin 766 le RSA.

➤ La Retraite

Nous avons comptabilisé en 2016, 6 841 nouveaux retraités. Le nombre de bénéficiaires s'élève à 146 393. 18 760 perçoivent la Retraite Complémentaire Obligatoire.

➤ La Lutte contre la Fraude

Nous avons détecté 101 dossiers frauduleux contre 61 en 2015. Au titre du travail illégal, 735 000 euros ont été notifiés, ce montant est quant à lui en baisse par rapport à 2015.

➤ Le Contrôle Médical et Dentaire

On enregistre une activité importante, 10 780 personnes sont en affection de longue durée. 3 200 dossiers d'accidents du travail ou de maladie professionnelle ont été traités par ce secteur. A noter 1 587 accidents du travail pour les non salariés comptabilisés.

➤ La Relation Adhérents

Ou autrement dit le Front Office a permis de traiter 30 784 emails, près de 300 000 appels téléphoniques reçus, 34 077 réceptions dans nos accueils. A noter que nous avons expérimenté l'accueil sur rendez-vous qui a connu un vif succès. Ce mode d'accueil continuera à être développé en 2017. Nous encourageons fortement à développer ce type d'accueil, les échanges dématérialisés avec nos adhérents et l'ouverture par chacun de son espace privé. Les marges ainsi retrouvées nous permettent de développer d'autres dispositifs en vue de renforcer la qualité de la relation qu'elle soit téléphonique ou physique. Nos téléconseillers qui vous renseignent sont solidement formés aux réponses de premier niveau. Nos agents en charge de l'accueil physique sont présents sur les trois départements.

➤ L'Action Sanitaire et Sociale

Un plan d'Action Sanitaire et Social a été défini pour 2016-2020.

Il vise à :

- Accompagner les familles dans leurs parcours de vie,
- Favoriser l'autonomie des jeunes,
- Accompagner les actifs en difficulté,
- Favoriser l'inclusion des personnes handicapées,
- Promouvoir le Bien Vieillir

Ce plan a été présenté aux délégués lors des Assemblées de Secteur du mois de novembre 2016.

Dans ce cadre :

- 4,4 millions de dépenses, 2 746 aides aux vacances et loisirs sous forme de chèques vacances pour répondre aux souhaits exprimés par nos adhérents
- 556 secours financiers
- 940 familles accompagnées par les Travaillleurs Sociaux

➤ Santé Sécurité au Travail

2 516 participants à des actions de formation en prévention des risques professionnels.
17 550 travailleurs ont été accompagnés.

➤ Vie Mutualiste

C'est ici pour moi l'occasion de dire à l'assemblée combien le rôle des Elus est important pour la MSA Picardie. Ils sont la courroie de transmission entre nos adhérents et nous-mêmes. Nos Elus sont nos vigies sur les territoires. Une nouvelle fois, je leur dis un grand merci pour leur implication.

Nous avons comptabilisé l'an passé :

- 1 Journée Régionale des Présidents
- 3 Journées Départementales des Présidents
- 30 Assemblées de Secteur
- 120 réunions de préparation des actions de terrain
- 143 réunions avec des délégués
- 8 432 heures de bénévolat réalisées par nos Elus.

Cette courte présentation vous permet d'avoir une vision globale de ce qu'est la MSA de Picardie. Mes collaborateurs qui participent à cette Assemblée Générale pourront répondre à vos questions et échanger avec vous durant le moment de convivialité que nous aurons tout à l'heure. Je remercie les équipes qui se sont mobilisées aujourd'hui et depuis des semaines afin que cette assemblée soit réussie, merci à Patrick JACOB qui est le grand chef d'orchestre de cette journée. Enfin, je voulais vous dire que j'ai plaisir à travailler avec le Président, le vice Président et l'ensemble du Conseil d'Administration. Nous avons tous le même objectif, œuvrer afin que la MSA Picardie soit au rendez-vous des attentes de ses adhérents tout en respectant le cadre qui nous est donné par l'Etat. Je vous remercie.

Monsieur NIAY remercie Madame HAUTOT pour son rapport d'activité.

Monsieur NIAY, au nom du Conseil d'Administration, donne lecture de mon rapport moral.

3. Rapport moral du Président

« Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons souhaité organiser cette Assemblée Générale dans l'Aisne et notre souhait est de pouvoir la tenir par roulement sur nos trois départements.

La MSA Picardie fonctionne sur la base d'un collectif. Le tandem Président/Vice-Président, ciment du travail partagé est au rendez-vous.

Le Bureau et le Conseil d'Administration travaillent en parfaite synergie. Notre fonction d'Administrateur s'inscrit dans une dynamique participative et constructive et dans un climat d'écoute et de respect.

Avec l'Equipe Administrative, Directeur, Agents de Direction, Encadrement nous œuvrons étroitement.

Des relations de confiance et des échanges réguliers et transparents font partie de notre quotidien. C'est l'occasion pour moi de vous dire que le Directeur de la MSA Picardie Philippe HERBELOT qui était à mes côtés l'an dernier, est parti prendre la direction d'une autre Caisse Midi Pyrénées Nord et ainsi rejoindre sa région de prédilection. Je le remercie pour le travail qu'il a effectué, pour son implication à la MSA de Picardie et pour la qualité de nos relations. Entouré du Bureau du Conseil d'Administration, j'ai donc procédé au recrutement d'un nouveau Directeur Général qui est arrivé le 1^{er} février dernier. Il s'agit de Madame Katie HAUTOT avec qui vous avez fait connaissance tout à l'heure. Je dois dire que tout de suite le binôme Président/Directrice, le trinôme Président/Vice-Président/Directrice a bien fonctionné et je m'en félicite car tout ceci concourt à assurer une dynamique de la MSA Picardie.

Je salue Jean-Paul Cousin, Agent Comptable qui quittera à la fin du mois la MSA de Picardie pour profiter d'une retraite bien méritée. Il sera remplacé par Charles BODELOT qui était Sous-Directeur en charge des ressources.

Je vais aborder avec vous différents dossiers qui ont fait notre actualité durant l'année qui vient de s'écouler mais aussi ceux sur lesquels nous travaillons actuellement.

- Notre richesse : le mutualisme

Après des élections réussies, où 971 délégués ont été élus, il est important d'instaurer et de faire vivre cette dynamique du mutualisme.

Ainsi, comme nous nous y étions engagés, la politique volontarisme de formation, d'information et de communication a été déployée. La Commission Vie Institutionnelle et Formation a très rapidement élaboré un programme de formation pour les Administrateurs, Présidents d'Echelon Locaux et Délégués Cantonaux. Chacun de ces acteurs doit pouvoir s'approprier le fonctionnement de notre régime, les grands dossiers d'actualité mais aussi les différentes techniques d'animation pour faire fonctionner notre réseau d'Elus et c'est essentiel.

Nous nous sommes modernisés en développant les échanges par emails auxquels s'ajoute l'espace dédié aux élus sur le site Internet, j'espère que vous y allez fréquemment !

Je salue ici le travail du secteur de la Vie Mutualiste, Patrick JACOB qui manage ce domaine et qui prend en charge par ailleurs le département de la Somme, Claudine DELAPIERRE pour l'Oise et enfin Sylviane HOUDE pour l'Aisne.

Ces professionnels de qualité vous accompagnent durant votre mandat et surtout n'hésitez pas à les contacter.

Le mutualisme du régime agricole est une illustration d'un fonctionnement démocratique et nous devons nous attacher à agir là où nous le pouvons et rester fort et unis pour maintenir notre régime agricole au profit de nos adhérents.

- La Convention d'Objectifs et de Gestion 2016/2020

Je ne reviendrai pas sur les conditions et les modalités de négociation de cette COG. Nous savons qu'il nous faut répondre aux attentes de l'Etat, même si nous aimerions que les choses puissent être autrement et bénéficier de davantage d'autonomie.

Notre Conseil d'Administration a voté à l'unanimité cette COG. Ce vote permet à la MSA Picardie de fonctionner normalement et rapidement, de retrouver l'usage du budget alloué et des ressources humaines affectées.

- La mise en œuvre des Mutualisations de Proximité

L'Etat avait pour exigence la fusion de certaines MSA dans le cadre de cette nouvelle Convention d'Objectif et de Gestion. Le Directeur de la Caisse Centrale, Michel BRAULT, en accord avec son Président Pascal CORMERY et son 1^{er} Vice Président Thierry MANTEN a effectué une contre proposition visant à maintenir notre maillage territorial d'élus. Des périmètres ont donc été déterminés par la Caisse Centrale, à l'intérieur desquels des activités doivent être mutualisées.

Ici encore, le Conseil d'Administration de la MSA Picardie a fait preuve de sagesse et de maturité en acceptant les propositions présentées par la Direction, et ce à l'unanimité.

Ainsi pour ce qui nous concerne, nous travaillons avec le Nord Pas de Calais. Mais je tiens à vous préciser que cette organisation sera transparente pour les adhérents. Le Front Office (téléphone, accueil, ...) sera toujours assuré par la MSA de Picardie. Le suivi des stocks et le pilotage des délais seront partagés entre les deux Caisses.

Les deux Bureaux se sont déjà rencontrés et se retrouveront à nouveau en septembre prochain, puis ce seront les Conseils d'Administration qui se réuniront en octobre pour échanger notamment sur l'organisation du Front Office et la transparence qui doit être assurée pour nos adhérents.

Je le redis ici, chaque MSA conserve son Conseil d'Administration, ses élus, sa Directrice, son équipe de Direction, ses sites et surtout son maillage territorial, c'est essentiel.

- L'accompagnement des crises agricoles

Le monde agricole traverse une période de turbulences importantes qui perdure et qui inquiète.

Ces derniers mois, nous avons dû faire face à différents événements négatifs :

- Rendements faibles,
- Prix bas,
- Qualité des récoltes mauvaise,
- Lobbying pour encourager les Français à ne plus consommer de produits animaux

Et je n'oublie pas certaines régions qui ont dû faire face à d'autres fléaux comme la grippe aviaire.

La MSA s'est longtemps vu reprocher la perception des cotisations, en occultant la redistribution qui est opérée notamment les Prestations Maladie, Famille, Retraite.

La diminution de la cotisation famille pour certains qui avait précédé celle de la cotisation maladie et maternité AMEXA pour tous (moins 7 points pour l'ensemble des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole à titre principal ou exclusif) a adouci cette vision.

Rappelons-nous que la MSA Picardie s'autofinance à hauteur de 48 % pour l'année passée. La situation est plus complexe pour d'autres MSA pour qui les cotisations financent parfois autour de 30 % de leurs versements.

La MSA Picardie et son Conseil d'Administration ont activé tous les leviers mis à leur disposition pour soulager momentanément les trésoreries :

- Affectation au plus juste des enveloppes de prises en charge de cotisations (Enveloppe de 971 000 euros dont 796 chefs d'exploitation ont bénéficié soit un montant moyen de PEC de 1 220 Euros)
- Option N-1 à titre exceptionnel : 1 505 demandes
- Reports de cotisations : 375 demandes
- Modulations : 2 434 demandes
- 1425 plans de paiement ont été accordés pour un montant de 9 187 669 euros soit 52% de dossiers en plus par rapport à 2015 (pour un montant supérieur de 24%)
- Réduction du premier appel de cotisations à 35 % (reconduit en 2017)

A noter sur Internet, la mise en ligne de « PASS'AGRI » qui permet à chacun de trouver les informations qu'il recherche.

Par ailleurs, nous avons mis en place un dispositif intitulé « aide au répit » grâce à une mobilisation des services en interne et à l'affectation d'une enveloppe par la Caisse Centrale.

Ainsi nous disposons d'un budget de 122 000 € pour permettre à des agriculteurs et leurs familles de s'accorder quelques jours de répit grâce au financement d'un service de remplacement.

La MSA Picardie a souhaité aller plus loin pour les situations les plus délicates, les plus urgentes en créant une cellule dite « Horizon ». Ce dispositif fruit du travail des secteurs de la Médecine du Travail, de l'Action Sociale et du Front Office permet de prendre en charge rapidement les personnes qui sont en souffrance pour leur apporter une écoute, un accès aux droits auxquels elles peuvent prétendre et un accompagnement si nécessaire. Sachez que vous pouvez signaler des situations de ce type, mais vous devez au préalable informer les personnes concernées de votre démarche et surtout recueillir leur accord. J'attire néanmoins votre attention sur le fait que la MSA, même si elle se mobilise au maximum, elle ne peut pas tout, et malheureusement, cela ne nous met pas à l'abri de déplorer des gestes irréparables de certains agriculteurs qui sont en grande difficulté et en grande souffrance.

Parallèlement, nous continuons à travailler avec les autres Opérateurs Professionnels Agricoles, en participant à des cellules de travail visant à examiner et à trouver des solutions pour les situations les plus urgentes et/ou difficiles. Ce travail inter organisationnel agricole est primordial, nous l'avons encore redit entre nous hier soir. Il doit nous permettre d'agir en amont et moins, je souhaiterai, dans l'urgence.

L'importance de notre guichet unique se révèle d'autant plus dans ces situations difficiles. La richesse des métiers et des compétences de la MSA nous permet des interventions diverses que ce soit en terme d'accès aux droits, qu'en terme d'accompagnement, d'intervention de la Médecine du Travail.

▪ Les impacts de la réforme territoriale

- La création entre la MSA Nord Pas-de-Calais et la MSA de Picardie de l'ARCMSA Hauts de France, qui permet de fonctionner avec l'ARS et de ne parler que d'une seule voix également auprès des Commissions Paritaires Régionales, lieu d'échanges avec les différentes représentations des professions de santé.
- La MSA Picardie a contribué à la création de Défi Autonomie Seniors, Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS), de droit privé à but non lucratif créé le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre du partenariat entre la CARSAT du Nord-Picardie, le RSI Nord-Pas de Calais et Picardie et les MSA Nord-Pas de Calais et Picardie.

A l'instar de leurs caisses nationales, ces différents organismes de protection sociale ont décidé de coopérer dans le cadre de leur politique commune du « bien-vieillir », au sein de la région des Hauts de France, Défi Autonomie regroupant les 2 Associations APSAS et ASPAS.

La constitution du groupement affirme la volonté politique de ses membres fondateurs d'inscrire la prévention de la perte d'autonomie au cœur de la politique publique des personnes âgées avec l'ambition de développer une culture de prévention.

Le groupement constitue l'acteur incontournable pour mettre en œuvre la politique inter régime du « bien vivre la retraite dans l'autonomie » et a su jouer son rôle auprès des partenaires, en particulier dans le cadre des conférences des financeurs.

▪ MSA SERVICES

Les activités (Présence Verte, Avenir Rural,...) ont été créées dans le prolongement de notre mission de Service Public. Une structure administrative a été développée pour assurer la promotion de ces services dans un champ concurrentiel. Je compte sur les délégués que vous êtes, pour relayer ces offres.

Je n'oublie pas nos 7 MARPA (Maisons d'Accueil Rurales pour Personnes Agées) qui permettent d'accueillir nos anciens sur les territoires ruraux où ils ont vécu toute leur vie. Actuellement, c'est plus de 130 personnes qui bénéficient d'une existence agréable et paisible au sein de ces MARPA. Je vous incite à faire la promotion de nos Maisons d'Accueil.

D'ailleurs, je vous signale que les 3, 4 et 5 juillet 2017, vous pourrez participer aux terrasses fleuries qui mettent en valeur ces MARPA.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes un régime de protection sociale atypique, démocratique, proposant un guichet unique à nos adhérents et qui œuvre pour animer les territoires ruraux qui se sentent parfois malheureusement abandonnés.

Demain, le RSI sera dans la tourmente et nous devons être vigilants quant à l'avenir, aux annonces épisodiques d'un régime unique de protection sociale.

Parallèlement, la population couverte par le régime agricole tend à diminuer et nous devons être en recherche de trouver de nouvelles niches d'adhérents pour demain.

Ceux qui étaient hier nos cousins viennent nous concurrencer sur des secteurs. Nous devons mettre en place des stratégies pour nous maintenir sur ces marchés.

Vous le voyez, nous devons prendre à bras le corps notre avenir, prouver aux décideurs que nous sommes incontournables, que le service que nous apportons à nos adhérents, ne peut être assuré par aucun autre organisme de protection sociale, que nous animons les territoires ruraux.

Puisque les jeunes sont à l'honneur aujourd'hui, j'en profite pour dire à ceux qui ont des jeunes enfants, ou qui envisagent de faire des bébés dans les années à venir, qu'il est important que ces enfants bénéficient des prestations familiales de la MSA. Nous avons aussi une politique d'Action Sociale qui permet de compléter les prestations légales et les enfants ne sont pas oubliés dans le règlement des aides élaborées en concertation avec les Administrateurs.

Les jeunes sont notre avenir et la MSA aime les jeunes. Elle accompagne tout au long de la vie mais il est important que les jeunes aient envie d'être adhérent de la MSA et soient fiers de leur système de protection sociale.

Avant de clore mon rapport moral, je tiens à remercier tout particulièrement, tous les membres de mon Conseil d'Administration, je vous exprime le plaisir de travailler avec vous toutes et tous. Merci pour votre confiance et votre implication dans votre mission d'Administrateurs.

Thierry MANTEN, notre mission d'élus à la MSA Picardie nous l'accomplissons ensemble avec une vision commune d'apporter la même information et la même attention à toutes et tous. Je te remercie pour la conception qui nous anime de travailler et d'agir conjointement pour servir l'intérêt général et pour promouvoir notre Caisse picarde. Katie HAUTOT, les bonnes relations professionnelles se sont rapidement instaurées entre nous. Elles sont fondées sur la transparence, la confiance et le respect mutuel. Je vous remercie, car c'est ce partage des valeurs humaines qui crée un contexte propice à un travail en commun de qualité pour le plus grand bien de tous.

L'équipe de Direction pour son professionnalisme et son investissement.

Les agents et l'encadrement qui oeuvrent chaque jour pour traiter les dossiers des adhérents et leur apporter les réponses qu'ils attendent.

Les équipes administratives pour la préparation de l'Assemblée Générale et tous ceux qui participent ce jour à l'émargement et à l'accueil.

Les secrétaires et particulièrement Patricia ROY pour la préparation de cette Assemblée, de nos Bureaux, de nos Conseils d'Administration de bien d'autres réunions qui nécessitent du travail. J'apprécie, Patricia, votre discrétion, votre patience, votre efficacité et votre délicatesse dans l'accomplissement de votre job.

Je vous demande de les applaudir.

Tous, nous œuvrons, administratifs et élus afin que la MSA de Picardie apporte le service attendu à ses adhérents, poursuive sa dynamique et conserve la place qui lui revient dans le paysage de la protection sociale.

Je vous remercie de votre attention »

Monsieur NIAY propose à l'Assemblée de poser des questions. Il indique que cette année nous n'avons pas reçu de questions écrites. L'Assemblée Générale c'est un moment d'échanges entre nous, les Administrateurs, les représentants. N'hésitez pas et en plus nous avons le Président de la Caisse Centrale. Aucune question n'est idiote, n'hésitez pas, nous sommes là pour vous répondre.

Monsieur Philippe PETOT, canton de Wassigny, 1^{er} collègue : je tiens à remercier la MSA de Picardie pour la mise en place de « l'Avenir en Soi » elle peut servir à toute personne qui subit des bouleversements inattendus, la crise agricole qui est devant nous, nous affecte de plus en plus, que ce soit le climat qui n'est plus avec nous ou les marchés qui sont en baisse. Je voudrais également remercier Yasmine PATAT qui encadre ces groupes, j'espère que ces échanges dureront dans le temps et permettront à toute personne de passer des caps difficiles.

Monsieur NIAY remercie Monsieur PETOT pour son témoignage.

Madame Francine LAMBERTYN, canton de Domart en Ponthieu, 1^{er} collège : une petite question de la Picardie, les seniors et ruraux souhaitent une formation au numérique car beaucoup ont des difficultés d'utilisation. Cela serait-il possible ? Merci.

Monsieur NIAY : oui effectivement, vous avez raison et lorsqu'il y a des demandes il faut vous rapprocher des animateurs de l'Echelon Local de votre département et si nous avons un groupe suffisant nous mettons en place des formations. Par exemple, nous avons mis en place des formations pour le TESA. Bien sûr, on répond aux besoins du moment c'est notre préoccupation.

Monsieur JACOB : je vais vous apporter un complément d'information, en ce qui concerne les demandes de formation Internet nous examinons actuellement avec quelques MFR qui sont dotées de salles informatiques, la possibilité de faire les formations au sein de leurs établissements mais vous pensez bien qu'il faut qu'ils intègrent ces formations dans leur durée pédagogique, dans leur cours, il est indispensable que ce soit organisé. Nous avons deux contacts actuellement, il y en a un plus particulièrement et je remercie Madame Christine VERIELLE qui est présente ici aujourd'hui avec la MFR de Beauquesne, nous allons voir comment nous pouvons organiser ces formations qui sont ouvertes non seulement aux délégués mais à toutes personnes qui résident en milieu rural et qui ont besoin d'une formation informatique puisque vous le savez, de plus en plus, nous aurons besoin de faire nos démarches administratives via l'outil informatique.

Monsieur NIAY remercie Monsieur JACOB pour ces précisions.

Madame Marie-Claire STOCLIN, département de la Somme : avec ma voisine nous suivons la formation Stress et Isolement, nous tenons à vous remercier parce qu'elle est de qualité. En ces temps difficiles, cette formation est prise à 100% et même le repas donc franchement c'est une belle expérience, il nous reste deux jours, on nous donne du travail mais nous évoluons. Merci beaucoup.

Monsieur NIAY remercie Madame STOCLIN pour son témoignage et indique qu'à la MSA nous mettons en avant les valeurs humaines.

Monsieur Jean-Louis MONIOT, délégué sur le canton de Guiscard : je profitais un peu de cette Assemblée pour vous interpeller non pas au titre de la MSA mais de la Protection Sociale en général et notamment en terme de suivi médical. Nous nous trouvons confrontés à une désertification médicale. Je pense que vous avez des possibilités d'agir ou en tout cas d'alerter, même si cela est déjà fait d'une manière assez importante par la presse mais je pense qu'à force de mettre le doigt là où cela fait mal on sera entendu, que l'ARS prendra en compte les différentes remarques qui lui sont faites. J'ai rencontré l'ARS au mois de septembre et elle me disait que nous sommes une zone considérée comme inquiétante en terme de désertification médicale. Sur notre territoire, nous avons à peu près cinq ou six médecins qui partent en retraite et qui ne seront pas remplacés. Nous en avons d'autres qui sont déjà partis et qui n'ont pas été remplacés. Je vais prendre l'exemple d'une Maison Médicale qui a été créée pour pouvoir accueillir et offrir une qualité de services aux différentes personnes du territoire. Cette Maison Médicale va certainement devoir fermer ses portes parce qu'il n'y a plus de médecin. Je trouve cela désolant, les collectivités mettent des moyens, nous avons même des particuliers qui mettent des moyens et ensuite nous n'avons pas de médecin à mettre à l'intérieur. Si vous pouviez être un relais et aussi appuyer largement sur cette problématique ça serait assez intéressant. Merci.

Monsieur NIAY : Très bien merci, vous posez là une excellente question. Monsieur CORMERY va vous répondre.

Monsieur CORMERY : bonjour à tous, la réponse que je vais vous apporter ne va, sans doute, pas vous satisfaire. Nous sommes tous conscients, l'ARS également que le désert médical s'est installé dans certaines régions et va s'accroître. De nombreux médecins partent à la retraite et nous ne trouvons pas de remplaçants dans ces régions. Les médecins souhaitant garder leur liberté d'installation. Sur ce point, les syndicats des médecins ne veulent pas déroger. Et puis, la pratique médicale a complètement changé. C'est-à-dire qu'il y a 40 ou 50 ans, le médecin traitant était quasiment disponible 24h sur 24 alors qu'aujourd'hui les 35h s'appliquent aussi aux médecins de même que le temps partiel. Il y a aujourd'hui une pratique différente de la médecine car la plupart des médecins ne souhaitent pas travailler seuls. Pour les Maisons de Santé, il ne faut pas inverser la problématique. En Berry Touraine, trois départements, l'Indre, l'Indre et Loire et le Loir et Cher, nous avons quelques territoires sur lesquels les élus locaux ont construit des Maisons de Santé sans prendre les précautions d'usage : avoir des Professionnels de Santé. Il faut d'abord s'assurer, avant de construire un local, d'avoir une équipe de Professionnels de Santé qui est prête à venir. Dans le département de l'Indre, nous avons une Maison de Santé qui n'a jamais été ouverte car les professionnels de santé ne sont pas d'accord pour s'y installer. Un certain nombre de femmes médecins ne souhaite pas travailler cinq jours sur sept. C'est une réelle problématique. Le Ministère de la Santé et nous-même en tant qu'organisme de Protection Sociale essayons de trouver des solutions. La question que vous nous posez et que nous recevons presque au quotidien, de tous les départements de France pose de réelles difficultés comme l'engorgement des services d'urgences pour un mal de tête, à dix-neuf heures alors que le médecin qui est à quelques kilomètres aurait pu traiter d'une manière simple ce souci de santé. Voilà à quoi nous sommes confrontés aujourd'hui, ceci est une réalité pour laquelle nous n'avons pour le moment pas de solution. Le dialogue avec les médecins, les infirmiers, les kinés, les chirurgiens, les dentistes fera très certainement avancer les choses.

Nous avons une problématique sur nos territoires ruraux, j'y reviendrais tout à l'heure et de manière générale, sur l'accès aux soins. Je n'ai, malheureusement, pas de réponse concrète à vous donner ce jour. Lorsque l'on rencontre la Direction Générale de la Sécurité Sociale nous insistons afin qu'une solution collective soit trouvée.

Monsieur NIAY remercie Monsieur CORMERY.

N'ayant plus de question Monsieur NIAY invite Monsieur MANTEN à présenter les vœux et les résolutions.

4. Présentation et vote des vœux et des résolutions

M. MANTEN remercie M. NIAY et présente les vœux.

Vœu n° 1 AG du 19 mai 2017 :

➤ Sanction sur l'envoi tardif des arrêts de travail – Equité salariés et non-salariés agricoles

Pour les salariés, lors de l'envoi d'un arrêt de travail en dehors du délai de 2 jours prévu à l'article R321-2, le Code de la Sécurité Sociale prévoit que l'assuré soit informé du retard constaté et de la sanction qu'il encourt en cas de nouvel envoi tardif dans un délai de 24 mois suivant la date de prescription de l'arrêt considéré.

Pour les non-salariés, en cas d'envoi d'un arrêt de travail en dehors du délai prévu à l'article D732-2-7 du Code Rural de la Pêche Maritime, l'assuré est sanctionné dès le premier envoi sur le nombre de jours d'indemnisation entre la date d'effet de l'arrêt et la réception par la caisse de plus 4 jours. L'indemnité journalière est versée sur le délai restant à couvrir par l'arrêt de travail.

L'Assemblée Générale de la MSA de Picardie demande que par mesure d'équité de traitement, que la sanction prévue au Code de la Sécurité Sociale pour les salariés soit appliquée au régime des exploitants agricoles et que l'article D323-2 du dit code soit transcrit dans le code rural.

Avez-vous des questions à poser suite à la présentation de ce vœu n°1 ?

Je vous demande si vous êtes d'accord pour adopter le vœu n°1 qui vous a été présenté.

- Y a-t-il des avis contraires ?
- Y a-t-il des abstentions ?

Je déclare le vœu n°1 approuvé

Vœu n° 2 AG du 19 mai 2017 :

➤ Majorations de retard – Part irrémissible laissée à la charge de demandeur

En cas de retard de paiement des cotisations sociales, la législation sociale agricole prévoit l'application d'une majoration de retard de 5 % et d'une majoration complémentaire de 0,4 %. Ces majorations sont régies par les articles suivants :

- **Pour les cotisations individuelles des non salariés agricoles**, l'article R731-58 du Code Rural de la Pêche Maritime.
- **Pour les cotisations sociales des entreprises agricoles**, l'article R740-23 du Code Rural de la Pêche Maritime.

L'application de la majoration complémentaire de 0,4 % s'effectue par mois ou fraction de mois de retard en cas de non paiement des cotisations (salariés - non salariés) à la date d'exigibilité.

Celle-ci devient irrémissible à compter du 2^{ème} mois de retard en application des articles :

- R731-75-1 du CRPM pour les cotisations des non salariés
- R741-26-3 du CRPM pour les cotisations sur salaires

Toutefois, la Commission de Recours Amiable peut accorder la remise totale lorsqu'elle est en présence de circonstances exceptionnelles présentant les caractéristiques suivantes :

- une situation irrésistible
- une situation présentant un caractère extérieur
- une situation présentant un caractère exceptionnel

L'Assemblée Générale de la MSA de Picardie demande que la règle de la part irrémissible puisse être assouplie afin que la CRA puisse appréhender avec bienveillance les demandes de remise de majorations de retard pour tenir compte du contexte économique difficile que connaît la profession agricole.

Avez-vous des questions à poser suite à la présentation de ce vœu n°2 ?

Je vous demande si vous êtes d'accord pour adopter le vœu n°2 qui vous a été présenté.

- Y a-t-il des avis contraires ?
- Y a-t-il des abstentions ?

Je déclare le vœu n°2 approuvé

Vœu n° 3 AG du 19 mai 2017 :

➤ COG et Mutualisme

L'agriculture rencontre de graves problèmes et traverse une crise qui pourrait s'installer durablement. Parallèlement les contraintes budgétaires et d'organisation sont de plus en plus prégnantes et impactent fortement l'activité des MSA.

Les délégués de la MSA de Picardie expriment leur inquiétude et souhaitent ne pas voir remis en cause l'action de la Caisse et le rôle des élus dans des domaines majeurs tels que :

- le soutien des filières en crises, des entreprises agricoles en difficultés,
- le développement des activités et des partenariats contribuant à l'animation des territoires,
- la mise en place de dispositifs permettant d'accompagner les Salariés et non-Salariés qui rencontrent des difficultés importantes,
- l'accès aux droits pour ces mêmes populations,
- le maintien des activités complémentaires qui s'inscrivent dans une politique de service global et qui constituent un prolongement efficace du guichet unique.

Ils affirment leur attachement à la gouvernance mutualiste et aux spécificités du régime agricole en phase avec les réalités du monde agricole et rural.

Les Délégués de la MSA de Picardie rappellent la nécessité de maintenir le modèle mutualiste, le réseau des MSA et les moyens permettant de conduire ses missions de service public, d'assurer l'ensemble de ses activités complémentaires et d'animer les territoires ruraux.

Avez-vous des questions à poser suite à la présentation de ce vœu n°3 ?

Je vous demande si vous êtes d'accord pour adopter le vœu n°3 qui vous a été présenté.

- Y a-t-il des avis contraires ?
- Y a-t-il des abstentions ?

Je déclare le vœu n°3 approuvé

Je vais maintenant vous présenter les résolutions qui vous ont été remises lors de l'émargement.

1^{ère} résolution : Approbation de la gestion du Conseil d'Administration

Vu les articles L.723-35 et R.723-106 du code rural,

l'Assemblée Générale de la Caisse de MSA de Picardie :

- approuve la gestion du Conseil d'Administration,
- approuve le rapport présenté par le Président au nom du Conseil d'Administration.

Monsieur MANTEN demande si les délégués sont d'accord pour adopter la 1^{ère} résolution qui a été présentée :

- Y a-t-il des avis contraires ?
- Y a-t-il des abstentions ?

Monsieur MANTEN déclare la 1^{ère} résolution approuvée

2^{ème} résolution : Ajustement de la réserve de Santé au Travail

L'Assemblée Générale constate que le résultat de gestion de la Santé au Travail s'élève pour 2016 à 75 843,37 €.

L'Assemblée Générale décide d'affecter à la réserve de Santé au Travail le résultat de gestion de l'exercice 2016 en Santé au Travail, soit 75 843,37€.

A la suite de cette opération, la réserve de Santé au Travail s'élèvera à 1 468 003,61 €.

Monsieur MANTEN demande si les délégués sont d'accord pour adopter la 2^{ème} résolution qui a été présentée :

- Y a-t-il des avis contraires ?
- Y a-t-il des abstentions ?

Monsieur MANTEN déclare la 2^{ème} résolution approuvée

Monsieur NIAY remercie Monsieur MANTEN, les délégués et clôt l'Assemblée Générale Statutaire.

Monsieur NIAY donne la parole à Madame PECQUERY, Directrice Générale Adjointe à la DRAFF.

Bonjour à tous, je suis ravie d'être ici et je remercie Monsieur le Président d'avoir invité la DRAFF et de me donner la parole aujourd'hui. Je voudrais insister sur le fait que la DRAFF est très attentive aux actions de la MSA, qui outre sa dimension de Sécurité Sociale, a su développer toute la force nécessaire par son ancrage territorial. Vous avez tout à l'heure, Monsieur le Président, parlé de cœur tendre et vous en avez donné beaucoup d'exemples dans votre rapport. J'ai été effectivement très sensible aux présentations que vous avez faites et notamment en cette période post crise. Des exemples d'accompagnement d'agriculteurs en difficulté ne manquent pas. Je suis arrivée au niveau de la DRAFF il y a deux mois, je suis issue des services vétérinaires et j'ai pu lors de ma carrière, constater au quotidien la présence de la MSA au plus proche des agriculteurs. Notamment lorsque nous gérons des cheptels en déshérence, nous avons toujours la MSA à nos côtés pour nous aider dans la gestion des difficultés avec les éleveurs, ce que j'ai, d'ailleurs, relater en Normandie. La DRAFF soutient ce dynamisme constaté tout au long des rapports présentés ce matin.

Je suis bien entendu ravie d'avoir entendu l'ensemble des rapports et d'avoir pu constater que ce qui est fait en Picardie, est effectivement exemplaire. Vous avez insisté largement sur la jeunesse que vous allez présenter tout à l'heure avec la MSA. Aujourd'hui, je salue tout particulièrement les jeunes de l'enseignement agricole présents et pour lesquels la DRAFF est autorité académique.

Monsieur MORER Directeur de la DRAAF depuis le mois de janvier, n'a pu être parmi nous ce jour. Au préalable, il a travaillé au niveau de l'administration centrale et est convaincu du bien fondé de travailler en collaboration avec la MSA. Je crois d'ailleurs qu'il a régulièrement travaillé avec la CCMSA, il est aujourd'hui convaincu que nous pouvons continuer à travailler ensemble que ce soit au niveau territorial ou régional.

Je vous remercie et je vous prie de bien vouloir m'excuser car je suis retenu pour d'autres obligations et je vais devoir vous laisser.

Monsieur NIAY remercie Madame PECQUERY pour ses propos et son soutien.

Monsieur NIAY ouvre le thème de cette Assemblée Générale : cette année nous avons souhaité « Les Jeunes et la MSA ». J'appelle Ludovic GHEKIERE, Président des Jeunes Agriculteurs de l'AISNE à me rejoindre.

Monsieur GHEKIERE : bonjour à tous, je tiens à remercier Monsieur le Président de me laisser intervenir en tant que Président des Jeunes Agriculteurs.

Monsieur GHEKIERE à Monsieur NIAY : nous disons souvent que la MSA est un organisme qui nous prélève uniquement des cotisations. Je trouve très bien que lors de l'Assemblée Générale vous abordiez le thème des jeunes.

Monsieur NIAY à Monsieur GHEKIERE : Ludovic tu as tout à fait raison, la MSA collecte des cotisations afin de payer des prestations Santé, Famille, Retraite. Les cotisations ne suffisent pas en Picardie pour couvrir l'ensemble des Prestations. Pour équilibrer nos comptes, la solidarité nationale se met en œuvre. Nous avons souhaité comme thème les jeunes parce qu'ils tiennent une place importante dans nos orientations et décisions au sein du Conseil d'Administration ainsi que dans le travail des Commissions. Ils sont également l'avenir et nous souhaitons qu'ils prennent des responsabilités au sein de nos organisations et de la MSA en particulier.

Monsieur GHEKIERE à Monsieur NIAY : vous allez donc nous dire que la MSA met en place une politique d'accompagnement des jeunes.

Monsieur NIAY à Monsieur GHEKIERE : c'est tout à fait cela. Avant de te présenter quelques exemples concrets de ce qui est fait, je vais te donner quelques chiffres pour justement te montrer que chaque année, nous accueillons de nouveaux jeunes adhérents exploitants et salariés.

Monsieur GHEKIERE à Monsieur NIAY : j'allais justement vous demander des chiffres parce qu'au niveau des organisations des Jeunes Agriculteurs, notre mission principale est de faciliter l'installation et d'accompagner les jeunes.

Monsieur NIAY à Monsieur GHEKIERE : entre 2011 et 2015, nous avons enregistré 1 302 installations.

En 2015, 291 jeunes de moins de 40 ans se sont installés en Picardie. Ce qui représente 103 installations dans l'AISNE, 73 dans l'OISE et 115 dans la SOMME.

La moyenne d'âge en 2015 est de 29,7 ans

Les doubles actifs sont plus nombreux chez les jeunes de moins de 40 ans, ils sont 28,5 %.

Monsieur GHEKIERE à Monsieur NIAY : je suppose qu'il n'y a pas que des hommes qui s'installent et que le renouvellement est assuré dans toutes les filières.

Monsieur NIAY à Monsieur GHEKIERE : effectivement, la profession se féminise de plus en plus et cela est une bonne chose. Parmi les installations près de 23,3 % sont des femmes. Ce taux est équivalent dans les 3 départements, et l'ensemble des filières connaît un renouvellement des générations.

Ce qu'il faut remarquer c'est que 3 installations sur 4 s'effectuent sous forme sociétaire. Le plus souvent les enfants s'installent avec les parents mais je crois que cela n'est pas ton cas.

Monsieur GHEKIERE à Monsieur NIAY : oui effectivement, je suis installé en individuel.

Monsieur NIAY à Monsieur GHEKIERE : l'agriculture génère de l'emploi surtout en contrat CDD.

Monsieur GHEKIERE à Monsieur NIAY : il est clair que nous les jeunes nous tenons une place importante sur le territoire. Comment se concrétise l'accompagnement de la MSA ?

Monsieur NIAY à Monsieur GHEKIERE : celui-ci prend plusieurs formes. Avec vous les Jeunes Agriculteurs de la région, nous avons une convention de partenariat depuis plusieurs années qui nous lie à différents niveaux. Tout d'abord, nous sommes partenaires dans le parcours à l'installation avec la participation de nos services en particulier le service Relation Adhérents et le service Santé Sécurité au Travail qui interviennent lors des stages 21 heures et également à l'occasion du colloque régional sur l'installation que vous organisez chaque année.

Monsieur GHEKIERE à Monsieur NIAY : je constate la présence de la MSA sur le terrain. Qu'en est-il ?

Monsieur NIAY à Monsieur GHEKIERE : au travers de cette convention, nous participons chaque année aux manifestations organisées par les Jeunes Agriculteurs des 3 départements. Cette année, ce partenariat sera accentué puisque les Jeunes Agriculteurs de l'Oise organisent les Terres de Jim les 8, 9 et 10 septembre 2017 à Margny les Compiègne. Cette manifestation nationale va attirer un large public. A cette occasion, la MSA de Picardie créera son village MSA. Les animations au sein de celui-ci permettront de montrer aux professionnels mais aussi au grand public, les différentes facettes de la MSA.

Monsieur GHEKIERE à Monsieur NIAY : vous m'avez dit tout à l'heure que vous nous montreriez quelques exemples d'accompagnement de jeunes.

Monsieur NIAY à Monsieur GHEKIERE : oui, Ludovic, je te propose que l'on écoute un exemple d'accompagnement d'un jeune installé en l'occurrence une femme. Elle est soutenue dans son projet par une Conseillère en Protection Sociale et par un Conseiller en Prévention des Risques Professionnels.

D'ailleurs, tu as toi-même dû les rencontrer.

Monsieur GHEKIERE à Monsieur NIAY : oui, effectivement à plusieurs reprises. A l'occasion du stage 21 heures, nous avons eu une intervention de la MSA en particulier sur les risques professionnels avec la rédaction du document unique.

Ensuite, j'ai rencontré une Conseillère en Protection Sociale qui m'a accompagné dans mon affiliation et dans la mise à jour du relevé parcellaire. Cette rencontre s'est très bien passée.

Il m'a également été proposé la visite d'un Conseiller en Prévention sur mon exploitation, ce que j'ai apprécié. En revanche, il nous faudrait un peu plus d'explications dans le calcul des cotisations et des aides possibles.

Monsieur NIAY à Monsieur GHEKIERE : j'entends bien ta remarque et lors des prochaines formations ce sujet sera abordé.

Monsieur GHEKIERE à Monsieur NIAY : nous, jeunes employeurs, que faites vous pour nos salariés ?

Monsieur NIAY à Monsieur GHEKIERE : pour les nouveaux affiliés nous leur envoyons le livret du nouvel adhérent qui leur apporte des informations pratiques sur la MSA de Picardie. Nos Agences sont également là pour les accueillir.

Monsieur GHEKIERE à Monsieur NIAY : les jeunes portent-ils des projets sur leur territoire ?

Monsieur NIAY à Monsieur GHEKIERE : par la présence de la MSA sur l'ensemble des territoires, nos équipes de Conseillers Sociaux et de Conseillers en Prévention des Risques Professionnels font émerger des projets qui sont co-portés avec les jeunes et les professionnels. Les actions initiées par les Elus sont accompagnées par les animateurs de l'Echelon Local.

C'est aussi, un point important que nous évoquerons ce matin en présentant d'une part, le forum EVA mis en place pour permettre aux élèves de l'école AFASEC d'entrer dans la Vie Active et la Prévention Santé des jeunes

Et d'autre part, 3 exemples qui ont été mis en place par des Maisons Familiales Rurales.

Je te propose de leur laisser la place.

Monsieur JACOB demande à Mesdames HALLE et HEU et Fabien DUMAIRE de le rejoindre sur la scène.

Bonjour à tous, je m'appelle Florence HALLE, j'ai 44 ans, je suis maman de 6 enfants, j'ai fait une formation agricole, j'ai un BTS ACSE et un diplôme d'ingénieur en économie agricole en ayant fait l'IDREA à Paris. Dans un premier temps, j'ai élevé mes enfants mais aujourd'hui mes parents souhaitent prendre leur retraite et je désire assurer la pérennité de l'outil familial. C'est pour cela que la MSA m'a contacté afin de m'aider à effectuer les démarches nécessaires. En tout premier lieu, j'ai contacté le CFE, qui m'avait confirmé qu'il s'occupait de tout mais je me suis rendue compte qu'il me manquait énormément d'attestation d'affiliation et j'espère que la MSA me les fournira.

Anne HEU : effectivement, j'ai rencontré vos parents pour leur dossier retraite et je sais que vous êtes en plein parcours à l'installation. J'attendais de recevoir la déclaration du CFE de la Chambre d'Agriculture pour vous contacter et que l'on puisse finaliser votre affiliation à la MSA. Effectivement, lorsque l'on reçoit le CFE nous avons déjà certains éléments mais nous en avons besoin d'autres pour finaliser votre inscription notamment, quel type d'exploitation vous reprenez ? Est-ce que vous reprenez toutes les parcelles ? Si vous vous installez en individuel ou en société ? Qui participe à votre exploitation ? Nous pourrions également mettre à jour le relevé parcellaire puisque vous en aurez besoin pour les transferts des droits à prime PAC auprès de la Direction Départementale des Territoires entre vos parents et vous-même. J'ai différentes questions à vous poser, nous allons remplir les formulaires d'inscription et je vous remettrai l'attestation d'affiliation le jour même.

Florence HALLE : en réponse à vos questions, je reprends l'exploitation familiale à titre individuel en totalité avec un salarié et c'est une exploitation de polyculture céréales.

Anne HEU : et quel statut allez vous avoir ?

Florence HALLE : pluriactive puisque je suis salariée de mon conjoint.

Anne HEU : il faut savoir qu'en tant que pluriactive, vous avez normalement votre activité principale en tant que salariée mais vous avez la possibilité de faire le « choix de l'option » pour l'assurance maladie auprès de la MSA. En faisant ce choix d'option, vous allez automatiquement être exploitante à titre principal auprès de notre régime, ce qui vous permettra d'avoir le droit aux exonérations « jeune agriculteur » puisque une des conditions est d'être exploitante à titre principal et d'avoir entre 18 et 40 ans.

Florence HALLE : oui, mais j'ai plus de 40 ans.

Anne HEU : ceci n'est pas un problème. Vous avez dit que vous aviez des enfants, vous êtes donc allocataire des prestations familiales ?

Florence HALLE : oui, bien sûr je suis allocataire des prestations familiales.

Anne HEU : vous avez eu l'esprit avisé car justement il est préférable d'avoir toutes ses prestations en MSA.

Florence HALLE : je voudrais savoir à partir de quand je vais devoir payer mes cotisations ?

Anne HEU : pour en conclure par rapport à l'exonération, je vous informe que vous avez le droit à une rallonge d'un an par enfant donc même si vous avez dépassé l'âge de 40 ans vous pourrez bénéficier de votre exonération jeune agriculteur.

Pour les cotisations sociales, il y a une règle en MSA intitulée la règle d'annualité. Lorsqu'on s'affilie à la MSA en cours d'année, nous sommes redevables de cotisations sociales uniquement l'année suivante. Cependant, vous êtes assurée immédiatement et nous vous demanderons une petite cotisation la première année. Nous calculerons votre cotisation accident du travail qui sera proratisée. Par contre en 2018, vous aurez votre premier appel de cotisations qui sera basé sur un revenu fictif forfaitaire que l'on régularisera en 2019 et ainsi de suite pendant 3 ans. Vous aurez des régularisations de cotisations jusqu'à ce que l'on arrive à une moyenne triennale. Deux appels vous seront envoyés, le premier en avril et le second en septembre et le solde avec votre facture de l'année sera envoyé au courant du mois de décembre.

Vous pouvez effectuer votre règlement soit par prélèvement automatique soit par télé règlement.

Florence HALLE : qu'appellez-vous télé règlement ?

Anne HEU : le télé règlement s'effectue en se connectant sur son espace privé sur le site Internet. Je vais vous demander de vous inscrire aussitôt après notre entretien, sur le site MSA de Picardie. Vous allez avoir toutes les informations vous concernant et une fois que votre dossier sera traité par nos services, vous pourrez également inscrire votre entreprise et rattacher les deux numéros sur votre espace privé et vous aurez ainsi toutes les informations.

Pour le télé règlement c'est comme un chèque électronique. Il suffit que l'on ait votre RIB, le jour du paiement vous savez que vous devez régler votre cotisation sociale au lieu de faire un chèque à la main, vous appuyez et c'est télé réglé.

Florence HALLE : je vous remercie pour votre réponse. Pensez-vous qu'il faudra se revoir ultérieurement ?

Anne HEU : aujourd'hui nous finalisons votre inscription et je vous remets les attestations dont vous avez besoin pour la Chambre d'Agriculture, la DJA, la DDT et votre numéro de pacage etc. Il faut savoir que la MSA est toujours en « bout de course », une fois que le parcours à l'installation est fait et le CFE également, la MSA arrive ensuite dans votre parcours. Nous finalisons votre inscription pour être reconnue exploitante agricole.

Nous serons amenées à nous revoir, je vous contacterai pour organiser un rendez-vous prestations et nous évoquerons ensemble vos droits potentiels.

Je souhaite ajouter que sur le site Internet, en tant qu'employeur, vous pouvez passer par la DSN mais aussi faire des TESA pour vos salariés occasionnels. Vous pouvez également opter pour le TESA élargi, de façon à continuer d'accomplir vos déclarations vous-même par le site Internet.

Florence HALLE : je vous remercie. Avec Monsieur DUMAIRE nous vous avons rencontré lors du stage 21 heures. Aujourd'hui, je souhaiterais savoir à quoi correspondent mes cotisations ATEXA et quels sont mes droits ?

Fabien DUMAIRE : la cotisation ATEXA est une cotisation forfaitaire destinée à tous les non salariés agricoles. Elle permet de couvrir un certain nombre de risques et notamment les risques accidents du travail, accidents du trajet et maladies professionnelles.

Florence HALLE : je vais reprendre le salarié de mes parents, quelles démarches dois-je effectuer ?

Fabien DUMAIRE : vous avez, ce que l'on appelle une obligation de résultat. Vous devrez évaluer l'ensemble des risques professionnels de l'exploitation et les droits de transferts plus communément appelés le document unique. Les Conseillers en Prévention sont présents pour vous accompagner, nous pourrons vous aider à évaluer les risques et à élaborer le document unique pour cela nous vous apporterons un accompagnement en terme de méthodologie et de documents. Nous avons des documents pré remplis sur lesquels vous pourrez compléter vos obligations. Il y a là le côté obligation réglementaire mais c'est aussi pour vous le moyen de vous préserver et d'éviter l'accident. En terme d'accident du travail, vous parliez d'ATEXA, je vais prendre un exemple pour essayer d'illustrer au mieux le propos. Vous descendez d'un engin et vous sautez la dernière marche, vous vous blessez, cela rentre dans le cadre de l'accident du travail. Suite à cet incident, vous pouvez rencontrer des problèmes de santé. L'ATEXA permet de prendre en charge l'intégralité des frais liés à cet accident qui inclut les frais de santé, médicaux, d'hôpitaux, de radio, de kiné, de pharmacie etc. La prise en charge est à 100%, vous n'aurez donc pas à avancer les frais. Vous devrez déclarer l'accident du travail à la MSA par le biais, par exemple, des services dématérialisés.

Florence HALLE : je vous remercie pour tous ces renseignements. Vous m'avez beaucoup aidée pour finaliser mes démarches ainsi que pour la délivrance des attestations qui me manquaient. Je suis donc satisfaite que la MSA m'ait appelée et accompagnée dans ce processus d'installation de jeune agricultrice. Je sais également qu'avec la proximité de la MSA, je pourrai prendre facilement contact et faire part de mes interrogations.

Monsieur JACOB remercie Madame HALLE et invite l'AFASEC, Anne-Sophie DUMORTIER et Claudine DELAPIERRE à le rejoindre pour présenter l'action « EVA » pour aider les jeunes à Entrer dans la Vie Active :

Anne-Sophie présente les jeunes qui vont intervenir ainsi que leur formatrice :

Cloé, 16 ans, élève en 1^{ère} année d'apprentissage qui a participé à l'atelier « Démarches liées à la Santé »

Clara, 18 ans, en 3^{ème} année d'apprentissage qui a participé l'an dernier au forum EVA

Carole FOULARD, éducatrice au sein de l'AFASEC

Anne-Sophie à Carole : dans un premier temps, qu'est ce que l'AFASEC ?

Carole : l'AFASEC est une Association de Formation et d'Action Sociale des Ecuries de Courses. Elle compte 325 collaborateurs qui accompagnent 800 élèves dont 187 de l'Ecole de Gouvieux et 4 000 salariés des Ecuries de Course. Nous sommes tous affiliés à la MSA. L'AFASEC compte en France, 5 Ecoles et 7 résidences dont 3 à Chantilly.

L'école de Gouvieux compte 187 élèves sur l'année scolaire 2016-2017. Nous préparons le Diplôme CAP Agricole en 2 ans et le BAC Pro Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique en 3 années. Ces élèves préparent tous le métier de cavalier d'entraînement. Ils sont exclusivement en internat et pris en charge intégralement par l'Etablissement. Nous les aidons également à devenir autonome.

Claudine à Clara : Clara peux tu nous dire pourquoi le forum est intitulé EVA ?

Clara : le forum EVA signifie « Entrée dans la Vie Active ».

Claudine à Clara : quels thèmes sont abordés dans ce forum ?

Clara : les thèmes liés à la santé, au budget et au logement.

Claudine à Clara : comment s'est organisé ce forum ?

Clara : le forum était réparti en trois activités, dans différents lieux de l'Ecole et par groupe de douze élèves. Je vais vous présenter les ateliers logement et budget et Cloé vous présentera les ateliers liés à la santé.

Concernant l'atelier lié au logement, toutes les démarches nous ont été expliquées. Le budget nous a été présenté sous la forme du jeu Trivial Poursuite dont le but était de gagner en complétant un camembert. Nous tombions sur différentes cases et nous devions répondre aux questions relatives à la banque, aux impôts, aux charges et aux crédits. C'était un jeu très instructif et bien présenté. Je laisse la parole à Cloé qui va nous présenter l'atelier santé.

Cloé : notre atelier s'est déroulé sur une heure trente et en classe entière soit douze élèves. L'assistante sociale de l'AFASEC et la Conseillère Sociale de la MSA nous ont expliqué en quoi consistait leur travail et nous ont présenté cet atelier sous forme de diaporama qui expliquait toutes les démarches au sujet de la carte vitale, l'assurance... Ensuite, nous avons fait un exercice pratique, comment remplir une feuille d'arrêt de travail et nous avons fini par un quiz en deux équipes que l'on a ensuite corrigé ensemble. Un carnet qui reprenait le diaporama nous a été remis avec les coordonnées des services sociaux de la MSA et de l'AFASEC.

Nous avons gravité sur les trois ateliers pendant trois heures soit une heure par activité, cela a été très interactif. Pour conclure cet après-midi, nous avons participé à un quiz d'évaluation et pour les élèves qui ont le mieux répondu, des petits cadeaux leur ont été remis : mugs, clés USB, sacs MSA...

Anne-Sophie à Carole : Pourquoi avoir imaginé un forum ?

Carole : le forum est parti d'un constat. Nous nous sommes aperçus que les élèves qui nous quittaient en fin de scolarité, n'étaient pas assez renseignés sur les démarches à effectuer lors d'un arrêt de travail, comment remplir une feuille de maladie ou encore ne savaient pas ce qu'était une mutuelle, une complémentaire, la sécurité sociale, la MSA en tant que telle. Ils rencontrent également des difficultés dans la recherche de logement. Ils nous posent régulièrement ces questions de manière informelle, nous avons donc décidé en 2012 et en 2013 avec la Conseillère Sociale Marine PAULHAC et notre Conseillère en Economie Sociale et Familiale Madame TREHUDI, d'expliquer à nos élèves ce qu'était la MSA et les démarches liées à la santé.

Effectivement, nous avons préparé et co-construit ce forum ensemble. L'école de Gouvieux a la connaissance des jeunes et les services sociaux ont le savoir des démarches. Après réflexion, il fallait que les jeunes soient acteurs et intéressés, c'est pour cela que nous avons décidé d'intituler ce forum « Entrée dans la Vie Active », le forum EVA est né.

Claudine à Cloé : qu'est ce que ce forum t'a apporté vraiment ?

Cloé : j'ai eu 16 ans au mois de janvier dernier, j'étais un peu détachée, je ne savais pas trop ce qu'était une assurance, une mutuelle et avec ce forum lié à la santé cela m'a permis de me remettre « à la page » pour entrer dans ma première année d'apprentissage.

Claudine : et pour toi Clara ?

Clara : cela fait trois années que je suis apprentie au sein d'une Ecurie de Courses, j'ai donc ma propre fiche de salaire et avec ce forum cela m'a permis d'apprendre beaucoup de choses et d'être, aujourd'hui, indépendante de mes parents.

Claudine à Cloé : qu'est ce que tu en as retenu ?

Cloé : j'ai surtout beaucoup appris sur les démarches et les délais liés aux arrêts de travail, nous avons pu poser des questions et échanger. Avoir pu garder le livret avec les coordonnées cela nous aide.

Claudine à Clara : et pour toi ?

Clara : ce qui est bien avec ces ateliers, c'est que l'on peut poser toutes nos questions même si parfois elles sont un peu « bête ». Cela nous permet d'apprendre beaucoup de choses et les professionnels et intervenants répondent avec plaisir, cela nous ouvre les yeux et nous montre qu'il faut être extrêmement organisé.

Claudine à Cloé : que penses tu de ce forum ?

Cloé : on pense savoir beaucoup de choses mais on se trompe, nous pouvons faire énormément d'erreurs. C'était très important de connaître les bonnes démarches pour notre apprentissage et de manière ludique donc je recommande vraiment aux autres apprentis de faire ce forum.

Claudine à Clara : et pour toi ?

Clara : ce forum est très bien pour aider les jeunes à entrer dans la vie active et connaître toutes les démarches à entreprendre. Cela permet aussi de rentrer confiant dans la vie active.

Claudine à Cloé : quelle idée te faisais-tu du forum avant d'y avoir participé ?

Cloé : au départ nous n'étions pas très enthousiastes. Carole nous a expliqué le déroulement mais nous pensions que cela allait être ennuyeux ou trop scolaire, au final nous ne sommes pas déçus car nous avons appris beaucoup de choses.

Claudine à Clara : quelle idée te faisais-tu du forum avant d'y avoir participé ?

Clara : je pensais que j'allais m'ennuyer et perdre mon temps alors qu'en fait cela était très intéressant et j'ai appris beaucoup de choses.

Claudine à Clara : es-tu prête à entrer dans la vie active avec ce que tu as vu au cours de ce forum ?

Clara : et bien maintenant oui, on peut dire que je suis entrée dans la vie active comme je suis apprentie et que je reçois ma fiche de paie. Cela me permet d'entrer un peu plus en confiance dans la vie active.

Claudine : et pour toi Cloé ?

Cloé : je suis en première année d'apprentissage, ces informations vont surtout m'aider dans mes démarches liées à la santé, si jamais je tombe malade ou si j'ai un accident, je saurai comment faire. Ainsi, je sais que l'école est là pour répondre à mes questions et m'aider.

Anne-Sophie à Carole : Carole qu'elle est la période la plus propice de l'année pour faire ce forum ?

Carole : au courant du mois de janvier, cela leur permet de pouvoir se projeter pour la fin de l'année scolaire et surtout en terme de recherche de logement.

Anne-Sophie à Carole : quelles sont les perspectives futures pour ce forum ?

Carole : les perspectives pour cette troisième édition sont que nous avons mis en place sur la fin de journée, un atelier et une permanence sur le logement afin que les élèves puissent venir poser plus de

questions et dans le détail. Nous pouvons ainsi commencer à remplir leur dossier et chaque année nous essayons de réadapter selon les demandes et les besoins de nos jeunes.

Anne-Sophie à Carole : Carole, une conclusion en deux mots ?

Carole : ce forum est très utile pour nos élèves et j'espère que certains d'entre vous pourrons en prendre exemple. A l'issue de leur formation, 100 % de nos jeunes ont un emploi en France et/ou à l'étranger.

Après ce forum, ils ont une vision plus précise des services sociaux de la MSA et des services de l'AFASEC. Ils savent maintenant qui sont leurs interlocuteurs.

Je souhaiterais terminer par notre partenariat AFASEC/MSA, une grande histoire qui ne s'arrête pas au forum EVA. C'est aussi une participation à nos courses école qui ont lieu sur différents hippodromes parisiens et un travail en commun avec le Docteur FRETIN et Hervé NICAISE sur les ateliers « Savoir Chuter » qui existent au sein de notre établissement de Gouvieux depuis maintenant 3 ans. Nous tenons à remercier la MSA pour tous ces services et cette collaboration.

Anne-Sophie et Claudine : Nous vous remercions pour votre témoignage.

Monsieur JACOB les remercie et invite maintenant Monsieur ISRAEL, Monsieur LAUWERS, Yasmine PATAT et Sylviane HOUDE à venir vous parler de prévention.

Yasmine à Monsieur ISRAEL : pourriez-vous nous expliquer pourquoi un projet sur la prévention santé des jeunes ?

Monsieur ISRAEL : avec 12 délégués du secteur de Laon et de Chauny et sur la base des priorités de l'Agence Régionale de Santé et de la connaissance du terrain, nous avons souhaité travailler sur les conduites addictives chez les jeunes et en particulier sur la consommation d'alcool et ses dangers.

En France l'alcool est la substance psycho active la plus consommée. 93% des 18-75 ans en ont déjà bu et en moyenne un français âgé de 15 ans ou plus consomme 12 litres d'alcool pur par an.

Les jeunes se distinguent des personnes âgées par des consommations d'alcool moins régulières mais plus excessives. Le « binge drinking » est devenu un phénomène de mode et non plus un tabou. Certaines personnes n'hésitent d'ailleurs plus à poster des photos en état d'ivresse sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, selon l'Agence Régionale de Santé, le taux de mortalité lié à l'alcool est deux fois plus élevé dans le nord de l'Aisne que dans la moyenne nationale.

C'est la raison pour laquelle, en qualité d'Elus de la MSA de Picardie, il nous a semblé opportun de monter une opération de sensibilisation et de prévention sur ce thème adressé aux jeunes de notre secteur et en particulier aux jeunes inscrits dans le Lycée Agricole de notre secteur à Chauny et dans les Centres de Formation Agricole s'agissant de futurs ressortissants de la MSA.

Yasmine à Monsieur ISRAEL : pourquoi avoir choisi le Lycée Agricole de Chauny ?

Monsieur ISRAEL : par l'intermédiaire d'un Délégué Cantonal de Chauny, membre du Comité Départemental de l'Aisne, Bernard BONNARD, agriculteur retraité, qui a été pendant 30 années Maître d'Apprentissage au Lycée Agricole. Nous avons rencontré le Directeur Monsieur LAUWERS pour savoir si notre initiative pouvait l'intéresser. Bertrand LAUWERS s'est montré particulièrement sensible

à notre projet qui s'intègre parfaitement dans le programme pédagogique et la prévention dans toutes ses dimensions tient une large place dans son établissement.

Yasmine à Monsieur ISRAEL : pourriez-vous nous faire partager le contenu des interventions et les partenariats qui ont pu être construits sur le secteur ?

Monsieur ISRAEL : tout d'abord, je souhaite remercier et associer les forces d'appui de la Caisse de MSA de Picardie et en particulier Sylviane HOUDE et Yasmine PATAT qui sont à mes côtés et Mylène DUVAL Conseillère Sociale du secteur de Chauny qui ont toujours fait preuve de disponibilité à notre égard et tout au long de la dizaine de réunion de travail nécessaires à la réalisation de cette opération que nous avons intitulé « Prévention, Alcool, Jeunes ».

Ce projet s'est articulé autour de trois temps forts, en premier lieu, l'intervention d'un Médecin spécialiste en Addictologie de Chauny, le Dr DEMOUYSON. Intervention illustrée de court métrage montrant l'impact de la consommation excessive d'alcool. Il a su susciter la curiosité des élèves et apporter des réponses judicieuses à chaque question posée lors des échanges. Prenez soin de vous, prenez soin de vos amis, leur a-t-il laissé en message.

Yasmine à Monsieur ISRAEL : qu'ont pu voir les jeunes durant ce film ?

M. ISRAEL : le film de prévention de l'alcool au volant, intitulé « Comme un Goût Amer » a été réalisé par des jeunes suivis par la Mission Locale de Thiérache. A la dernière image du film, les élèves du Lycée avaient déjà deviné la fin tragique de l'histoire de trois jeunes filles de la région après une soirée bien arrosée. Si les deux premières rient en se remémorant le déroulement de cette folle escapade, la dernière qui est rentrée seule en voiture est morte dans un accident. Elle avait 20 ans. L'ivresse commence de façon joyeuse, elle se finit par un drame. Sur ce territoire en 2012, sur 7 accidents mortels, 5 étaient dus à l'alcool.

Yasmine à Monsieur ISRAEL : pourriez-vous nous expliquer le 3^{ème} temps de ces interventions ?

Monsieur ISRAEL : pour ce dernier temps fort, deux adhérents de l'Association « Alcool, Ecoute, Joie et Santé » sont venus relater leur parcours difficile avec l'alcool.

Yasmine à Monsieur ISRAEL : qu'ont-ils apporté à travers leur témoignage ?

Monsieur ISRAEL : « l'alcool me rendait fou, je buvais jusqu'à deux litres de vin par jour, de la bière, je buvais jusqu'à m'écrouler », a témoigné Paul issu d'un milieu agricole. Pour Thérèse qui a commencé à l'âge de 16 ans, c'était « d'abord un apéro le midi avec mes parents, le week-end je buvais davantage » dit-elle, « cela me donnait des forces pour m'amuser et à la fin je buvais une bouteille de whisky par jour ».

Derrière leur récit de plus de 30 ans d'alcoolisme, ils ne souhaitent pas donner de leçon aux jeunes. Ils veulent simplement les interpeller sur leurs pratiques. Avec courage, ils ont révélé qu'ils restaient fragiles et que par leur seule volonté et après une période de sevrage et suivis par l'Association, ils sont sortis de cette dépendance. A l'issue de leurs interventions, nous entendons le silence dans la salle et cela nous laisse « Comme un Goût Amer ».

Yasmine à Monsieur ISRAEL : à ce stade, pouvez-vous nous dire quel a été le ressenti des jeunes ?

Monsieur ISRAEL : le ressenti a été excellent. L'un des points forts a été l'interactivité, ils ont posé des questions et ont eu les réponses immédiatement. Léo, ici présent apportera tout à l'heure son témoignage. « Il faut savoir donner les clés de notre véhicule lorsque l'on a consommé de l'alcool ». « Nous comprenons mieux les dégâts que l'alcool peut causer ». « Ce fut très intéressant, je ne pensais

pas que cela pouvait être aussi grave ». Voilà Yasmine, un pêle-mêle des exemples de témoignages reçus par les élèves.

Yasmine à Monsieur ISRAEL : merci.

Sylviane à Monsieur LAUWERS : depuis de nombreuses années, les délégués de la MSA de Picardie interviennent régulièrement dans votre établissement pour vous parler des dangers relatifs à une consommation excessive d'alcool. Vous avez d'ailleurs inscrit ce thème dans le projet éducatif de votre établissement. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Monsieur LAUWERS : oui cela est exact. Le projet éducatif est le recueil des valeurs partagées par l'équipe éducative mais aussi par les jeunes. Nous avons 400 jeunes dans l'Etablissement que l'on forme aux métiers du machinisme, de l'agriculture et de l'aménagement, métiers proposés par la MSA et suivi par la MSA. De ce projet éducatif, quatre grosses valeurs en ressortent, le respect, la solidarité, le travail et la réussite. Ce sont des valeurs très proches de celles partagées avec la MSA. Les jeunes ont travaillé en plusieurs équipes et ont tourné ces addictions à l'alcool dans le respect de tout à chacun.

L'avantage de ce regard croisé entre les professionnels qui sont intervenus et nos jeunes, est d'apporter une vraie valeur. C'est ce regard croisé qui était intéressant.

Aujourd'hui, toujours en lien avec la MSA, nous réfléchissons à aller plus loin dans ce projet mais aussi sur les troubles du sommeil.

Sylviane à Monsieur LAUWERS : merci beaucoup Monsieur LAUWERS. Régulièrement vous faites appel à notre service SST afin qu'il vous présente avec précision les risques professionnels et les dangers face aux accidents. Pouvez-vous nous dire pourquoi vous vous impliquez si fortement dans la prévention des accidents du travail ?

Monsieur LAUWERS : les axes de travail que nous avons dans ce projet sur le développement durable sont le volet santé et le volet sécurité. Dans le volet sécurité, nous travaillons en partenariat avec vous au travers, par exemple, de stage et de sensibilisation à la contention bovine. Nos jeunes vont sur le terrain avec des collaborateurs de la MSA pour apprendre les bonnes pratiques à avoir avec les animaux. L'objectif est de préparer de futurs professionnels.

Autre axe de développement sur lequel vous nous accompagnez, ce sont les fiches de conformité que nous avons dans notre document unique. C'est aussi pour nous, un acte pédagogique car les jeunes ont participé à l'élaboration des fiches des différentes machines que nous possédons dans nos ateliers. Nous avons plus de 300 fiches de conformité différentes. L'objectif est de comprendre ce qui doit entrer dans un document unique mais aussi de savoir lire ce document et ses fiches de conformité pour les appliquer une fois en entreprise, que ce soit pour les stagiaires ou les jeunes apprentis.

Sylviane à Léo : Léo, tu as assisté aux différentes sessions sur l'alcool, la présentation du document unique et la contention bovine, peux-tu nous dire ce que tu en as retenu ?

Léo : bonjour je me présente, je m'appelle Léo ALEMO, je suis en classe de CAP Métier de l'Agriculture. Avec ma classe, nous avons réalisé 3 interventions avec la MSA et participé à des ateliers de prévention sur l'alcool. Il est important de nous rappeler les dangers, les risques et les conséquences pour nous et les autres. La contention bovine m'a permis d'apprendre les bons gestes et de travailler en sécurité. Il est important de nous apprendre et ensuite de le mettre en pratique lors de notre CAP. Pour être un bon salarié, il faut être polyvalent et autonome ainsi je pourrai plus facilement m'intégrer dans le monde du travail.

Nous avons également réalisé avec l'un de nos enseignants, des fiches de conformité d'utilisation du matériel. Le Lycée comme les exploitations doivent établir leur document unique. A cet effet, nous avons pu nous rendre compte des conséquences mais aussi apprendre pour une meilleure utilisation du matériel pour notre future vie professionnelle.

Sylviane : avant de repasser la main à Monsieur ISRAEL, je laisse la parole à Monsieur LAUWERS qui a un message fort à nous faire passer sur son établissement.

Monsieur LAUWERS : je tiens à préciser que les phrases inscrites sur les slides ont été réalisées par nos jeunes lors de l'élaboration du projet éducatif, comme par exemple « qui sème le travail, récolte la réussite ». « S'épanouir pour réussir », slogan de l'Etablissement car la réussite scolaire est importante ainsi que la réussite professionnelle tout comme l'épanouissement personnel. Merci de votre écoute et merci à la MSA.

Yasmine à Monsieur ISRAEL : le mot de la fin pour conclure.

Monsieur ISRAEL : c'est une grande satisfaction d'avoir pu monter ce projet, d'avoir pu rencontrer des jeunes et échanger avec eux sur un sujet parfois difficile à aborder. Le bilan est très positif. Nous avons appris à travailler ensemble, à mieux nous connaître, à nous mobiliser autour d'un objectif commun dans un climat de totale confiance avec les équipes de la MSA, les 12 délégués cantonaux de Laon et de Chauny que je remercie encore. Remerciements particuliers à Monsieur LAUWERS Directeur du Lycée Agricole de Chauny ainsi qu'à ses équipes pour leur accueil.

Chaque délégué cantonal à apporter sa contribution pour faire vivre ce projet et le porter. Au total, nous avons sensibilisé plus de 200 professionnels. Pour nous, Messieurs les Présidents, Madame la Directrice Générale, Mesdames et Messieurs les délégués, cela est une victoire, une grande satisfaction et une véritable réussite collective qui donne du sens à notre rôle de délégué cantonal. Impliquant la MSA sur son territoire et illustrant parfaitement les valeurs du mutualisme qui nous anime : disponibilité, responsabilité et solidarité. Nous vous remercions.

Monsieur JACOB : nous venons d'évoquer l'accompagnement de la MSA qui permet à des jeunes de rentrer dans la vie active et d'être acteurs de leur santé. Maintenant, nous allons aborder la deuxième partie de notre thème qui a pour objectif de mettre en lumière les projets portés par les jeunes sur les territoires. Ces projets ne pourraient voir le jour sans l'accompagnement important des techniciens de la Caisse, qu'ils soient de Santé Sécurité au Travail ou d'Action Sanitaire et Social. Je vais donc demander à la MFR de Flixecourt et à Najat EZZAHAR de venir vous présenter leur projet.

Najat : bonjour à tous, nous allons vous présenter un projet qui émane du groupe Stress en Agriculture à l'initiative d'Elu sur les secteurs Plateau Picard Nord et Avre Luce Noye. Je vous présente Nora qui va vous faire connaître l'ensemble des jeunes présents.

Nora : bonjour à toutes et à tous, je m'appelle Nora, je suis élève en 1^{ère} année de BTS ACSE à la MFR de Flixecourt. Nous avons assisté au projet avec Amélie, Pauline, Maxime, Lucas et Thomas accompagnés par notre formateur Monsieur POUILLE.

Avec les élèves de la MFR d'Yzengremer, nous avons contribué à l'écriture de 5 saynètes. Avec l'aide d'un metteur en scène, nous avons exprimé nos difficultés en tant qu'apprentis en partant des stages que l'on avait déjà effectué.

A l'occasion d'un tour de table, il nous a demandé de lui faire part de nos expériences professionnelles. Nous avons mis en évidence la difficulté de trouver un maître de stage, de se présenter et de se mettre en valeur.

Ensuite, le metteur en scène est venu nous présenter les saynètes. Lors de cette présentation, nous avons retrouvé des similitudes entre nos anecdotes et le projet qu'il avait préparé. Nous nous sommes reconnus dans ces saynètes.

Najat à Pauline : quelles sont les difficultés rencontrées par les apprentis que vous avez voulu mettre en évidence ?

Pauline : dans un premier temps, nous avons voulu évoquer ouvertement notre stress et nos appréhensions lors de notre recherche de maître de stage. Parfois, cela s'avère être le parcours du combattant, surtout pour nous les filles.

Les contraintes liées à notre statut d'apprenti posent parfois des réticences à nos futurs employeurs. Que ce soit pour notre sécurité, les contraintes horaires, les normes pour nous accueillir ou les déplacements.

Côté administratif, notre maître de stage doit s'engager et signer une convention avec l'Etablissement.

Najat à Lucas : lors de la préparation de votre intervention, vous avez soulevé l'importance de la confiance

Lucas : nous avons souhaité évoquer l'importance de l'entente avec notre maître de stage pour faciliter notre apprentissage et notre prise d'initiative. Celle-ci est primordiale et il faut la cultiver chaque jour.

La notion d'autonomie a aussi été évoquée dans la pièce de théâtre. Pour nous, cette marge de manœuvre nous permet d'établir une relation de confiance avec notre maître de stage et nous responsabilise même si parfois nous nous sentons isolés sur certaines situations imprévues.

Najat à Amélie : avez-vous voulu faire passer d'autres messages au travers de cette pièce de théâtre ?

Amélie : effectivement, au travers de nos anecdotes et de la pièce de théâtre, nous avons voulu mettre en évidence les qualités nécessaires à tous les stagiaires du monde agricole ou horticole : être courageux, motivé, curieux, ponctuel, autonome, respectueux et polyvalent...

Nous les filles, avons également notre place. Dans certains cas, les maîtres de stage sont très protecteurs, parfois ils nous disent « laisse je vais le faire » car ils nous sentent incapable physiquement.

Najat à Thomas : et vous Thomas ?

Thomas : nous avons voulu montrer toutes les « casquettes » de l'exploitant agricole. Lorsqu'on évoque le métier d'exploitant on pense à la fois à la traite, à l'alimentation, à la vaccination des animaux, au paillage, à la préparation des terres, aux traitements, aux réparations et à l'entretien du matériel et des locaux.

Mais aussi démontrer, la passion qui nous anime et qui nous pousse à devenir agriculteur. L'agriculture réunie plusieurs métiers, il faut connaître énormément de choses.

Najat à Nora : qu'est ce qui vous a le plus marqué dans les saynètes ?

Nora : moi, dans la saynète « Opérationnel sur le Champ » c'est l'absence de parole positive et de compliment. En effet, valoriser verbalement notre travail permet de nous surpasser.

Amélie : moi c'est l'histoire des heures travaillées qui sont évoquées dans la saynète « Taillable et Corvéable ». Nous, les 35h nous les effectuons amplement. L'agriculture c'est notre passion, notre vie.

Lucas : pour moi c'était la dernière scène « Fin de Mois » qui évoque la rémunération. Nous pouvons dire que nous sommes la « main d'œuvre » bon marché des exploitants agricoles. Alors, lorsque l'on a une « petite pièce » de la part de notre maître de stage, nous sommes heureux et cela nous motive.

C'est surtout une marque de reconnaissance pour notre valorisation de l'exploitation ou de l'entreprise agricole pour laquelle nous travaillons.

Aussi, cette « petite pièce » nous permet d'être un minimum indépendant financièrement de nos parents.

Najat : Maxime pour conclure.

Maxime : nous avons été surpris du résultat final. Magnifique pièce avec de bons comédiens. Globalement, c'était super mais un peu amplifié, déformé et transformé pour la comédie mais sur le fond cela correspond à la situation vécue. Thomas le disait, les maîtres de stage nous accueillent en stage en plus de toutes leurs activités habituelles et parfois ils attendent de nous d'être opérationnels sur le terrain. D'autres, prennent réellement le temps de nous accompagner, de nous montrer comment faire, cela dépend beaucoup de notre âge, si nous avons des parents dans l'agriculture, si nous avons déjà fait des stages dans le milieu agricole et aussi comme le disait Amélie, cela est parfois plus facile pour un garçon. Nous avons fait le choix d'une formation agricole, c'est une passion qui nous anime et qui nous pousse à devenir agriculteur ou à travailler dans ce milieu. L'expérience au cours des stages est indispensable pour nous dans notre parcours de formation et pour apprendre avec des situations différentes que celles que l'on connaît déjà. Le travail que nous avons réalisé avec les élèves en apprentissage des métiers de paysagistes de la MFR d'YZENGREMER a également mis en évidence qu'il y avait plusieurs types d'agriculture et que tous n'ont pas les mêmes atouts et les mêmes contraintes. Enfin, nous sommes satisfaits du résultat, pour preuve dans notre établissement les élèves de BAC PRO GEA ont repris des idées. Ils ont à leur tour joué des saynètes à l'occasion des portes ouvertes. Il y a quelques semaines, a eu lieu, une représentation théâtrale et comique ayant pour titre « Le Courage est dans le Pré ». Merci à vous et à la MSA d'avoir financé notre sortie au Salon de l'Agriculture.

Monsieur JACOB : pour nous remercier, vous nous avez proposé une petite vidéo que l'on va vous présenter.

Il invite Mesdames BROUILLY et ALLART de la MFR de Oisemont, à venir vous parler de leur projet de jardin pédagogique.

Séverine présente les jeunes et la formatrice qui vont intervenir : Lucie ALLART formatrice, Damien LETAILLER, Noémie GAUTIER et Théo LEFEBVRE. Ces jeunes sont en classe de 4^{ème} enseignement agricole.

Séverine à Damien : avec Madame ALLART, nous vous avons proposé de créer un jardin pédagogique. Vous avez été partant immédiatement mais peux-tu nous le présenter et nous dire avec qui vous avez travaillé ?

Damien : avec mes camarades de classe, nous voulions créer un jardin dans les locaux de la MFR. Nous souhaitions également un libre accès au public. Notre projet a pour thème « Alice au Pays des Merveilles », c'est pour cela que nous avons mis beaucoup de couleurs vives et d'objets insolites pour rappeler ce monde enchanteur. Les Ecoles primaires des villages voisins nous ont aidé en fabriquant des objets comme les épouvantails.

Nous avons également favorisé le lien intergénérationnel puisque des adultes sont venus nous aider. Nous souhaitons remercier tout particulièrement : Mesdames BEAUCOURT, BECQUET et BOUCHARD et Messieurs VUE, DECLE, COLLIER, et BEAUCOURT ainsi que les Magasins de Jardinerie et de Bricolage sur nos secteurs de Oisemont et d'Abbeville qui nous ont donné des lots, des outils et des graines.

Mais aussi, vous, Séverine pour nous avoir accompagné dans la préparation et la mise en œuvre du projet et pour avoir présenté le dossier dans le cadre du partenariat entre la MSA et les MFR.

Séverine : merci Damien.

Séverine à Noémie : peux-tu nous présenter les objectifs de ce jardin pédagogique.

Noémie : nos objectifs sont de favoriser notre autonomie, nos prises d'initiative, notre responsabilité et développer le travail en équipe. C'est également, apprendre à cultiver les produits sans pesticide, en respectant l'environnement et apprendre à faire du jardin.

Pour la préparation, chacun a donné son avis et nous avons réalisé les plans ensemble. L'avis de chacun a été pris en compte dans la conception et dans la création du jardin.

Séverine : merci Noémie.

Séverine à Théo : par rapport aux plans et à la conception du jardin, peux-tu nous en dire un peu plus ?

Théo : nous avons proposé de créer des bacs, des nichoirs pour les oiseaux, une serre et un coin rangement pour les outils sans oublier le bassin pour les poissons. Nous allons créer des bonhommes avec des pots en terre cuite. Nous avons travaillé dans le jardin pendant des heures de cours prévues pour cette activité mais également pendant les veillées. Toute la classe a participé aux travaux de jardinage et de bricolage. Chacun a ramené des graines, des plantes et des outils pour réaliser les différentes activités.

Pour que les enfants reconnaissent les plantes, nous avons créé des pancartes avec le nom de chaque fleur, légume, plante aromatique...

Séverine : merci Théo.

Séverine à Damien : comment avez-vous communiqué sur votre projet sur le territoire ?

Damien : nous avons écrit aux commerçants des environs pour récupérer des lots pour la tombola que nous avons organisé lors de la Porte Ouverte du 13 mai dernier. Au total, nous avons récupéré 88 lots. Pour compléter notre stock d'outillage et de palettes, nous avons créé des flyers au nom de notre projet :

**Pousse la vie, Pousse les échanges, Petite Graine de Jardiniers
J'MFR !!!**

Nous avons adressé une lettre de remerciements à chaque personne qui nous a offert des objets, outils, plantes... Plusieurs réunions ont eu lieu pour communiquer sur l'avancement de notre projet et pour mobiliser autour de nous.

Pour annoncer notre Porte Ouverte, nous avons créé des affiches et des flyers. Nous avons même notre page Facebook et une adresse mail : monjardinpedagogique@gmail.com

Nous avons également contacté le journal local ainsi que les radios locales pour qu'ils annoncent la Porte Ouverte et la visite du jardin.

Séverine : merci Damien.

Séverine à Noémie : qu'as tu appris ?

Noémie : j'ai appris à confectionner les nichoirs pour les oiseaux et à construire les bacs pour les plantations.

Séverine à Théo : et toi qu'as tu appris à faire ?

Théo : j'aime le bricolage et le jardinage, j'ai donc aidé mes camarades. Plus tard, je souhaite travailler dans l'agriculture.

Séverine à Damien : et toi, en tant que chef de projet qu'est ce que cela t'as apporté ?

Damien : le jardin permet de décompresser, j'ai d'ailleurs appris à me canaliser. Mais je préfère la communication.

Je retiendrai surtout de la Porte Ouverte :

- La mise en place des ateliers « Plan de Haricot » pour les enfants,
- La réalisation d'une tombola avec les lots que nous avons récupérés,
- L'organisation d'un troc aux plantes,
- Les personnes venaient avec une plante et repartaient avec une autre.

Toute la classe a participé à la visite de la MFR et du jardin.

Pour que le travail puisse se poursuivre avec nos camarades l'année prochaine, nous envisageons de leur faire visiter à l'occasion de la journée de pré-rentree à la MFR.

Séverine à Madame ALLART : un petit mot ?

Madame ALLART : bonjour à tous. Motivé des jeunes d'environ 14 ans à faire du jardinage et à mettre en place un projet qui associe des adultes et les écoles du secteur nous semblait intéressant. Les élèves de la MFR que vous venez d'entendre ont tout de suite adhérer à notre proposition, ils étaient très motivés et ont participé activement à sa réalisation et bien au-delà de ce que nous avons imaginé. Je les félicite.

Nous souhaiterions souligner plus particulièrement l'engagement de Damien, qui est allé à la rencontre des commerçants pour récupérer des lots, sans oublier les autres jeunes et ceux qui ne sont pas présents aujourd'hui, qui de leur côté ont contribué à apporter des outils et des accessoires.

Le dossier a été présenté à la Commission Nationale dans le cadre de l'appel à projet MFR / MSA et a été sélectionné il y a quelques jours, avec une mention particulière, qui s'appelle « Coup de Cœur », reconnaissance de sa valeur pédagogique et la dynamique que ce projet a engendré.

Monsieur JACOB invite Messieurs CORMERY et ISRAEL à le rejoindre sur scène pour remettre la subvention aussi bien locale que nationale.

Monsieur ISRAEL : nous venons d'écouter avec attention la présentation de votre projet de Jardin Pédagogique. Vous montrez de l'enthousiasme et de la motivation pour le mener à bien et nous ne pouvons que vous encourager à poursuivre dans cette voie. La dynamique que vous avez su créer autour de vous avec l'accompagnement de votre formatrice Madame ALLART, de Séverine BROUILLY de la MSA de Picardie, démontre bien que lorsque que l'on regroupe les bonnes volontés pour un objectif commun, celui-ci se concrétise. Aussi, votre projet a été retenu par notre Comité

d'Action Sanitaire et Sociale et présenté au niveau national dans le cadre du partenariat entre les MFR et la MSA. Je passe maintenant la parole à Monsieur CORMERY, Président de la Caisse Centrale.

Monsieur CORMERY : je suis très sensible à toutes ces actions car j'ai été moi-même dans l'enseignement pendant 12 années puis 3 ans en même temps que je m'installais. C'est très important de sensibiliser les jeunes à ce que peut leur apporter un système de Protection Sociale. Je pense qu'il y a une vraie carence de notre système éducatif, nous n'apprenons pas aux jeunes à savoir utiliser une carte vitale, à remplir une feuille de maladie, à savoir faire un certain nombre de démarches administratives. En fin de cycle, il est important que chaque élève puisse connaître l'ensemble des opérations à effectuer pour entrer dans la vie active.

Le Comité National a, non seulement retenu votre projet, mais il lui a attribué la mention « Coup de Cœur » ce qui montre le niveau de votre engagement et de votre mobilisation. Cette distinction se concrétise par une parution dans notre revue, le BIMSA. Et c'est avec un immense plaisir, que nous vous remettons au nom du Comité d'Action Sanitaire et Sociale de la Caisse Centrale et de la MSA de Picardie, un chèque de 1000 euros.

Damien : je remercie tout le monde et le jury qui ont retenu notre projet.

Monsieur JACOB : merci à Messieurs CORMERY et ISRAEL. Pour continuer notre tour de table, je vais appeler la MFR de Beauregard ainsi que leur formatrice Milène DUFLOT et Marion SIGAUT pour venir vous présenter leur projet.

Marion présente les jeunes qui vont intervenir et leur formatrice : Milène DUFLOT formatrice, Jade LOPARELLI, Lisa-Marie CHARLES, Aurélie LAURENT, Maurine DELISLE, Zoé HUBAUT et Mandy POIRET.

Ces jeunes filles sont en classe de Première Bac Professionnel de Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique.

Marion à Lisa-Marie : pourquoi avez-vous souhaité mettre en place un projet pour soutenir la recherche contre le cancer ?

Lisa-Marie : dans le cadre de notre projet culturel et social, nous avons choisi ce thème car la maman d'une amie a été atteinte d'un cancer du sein. Cette maladie peut toucher tout le monde, nous avons souhaité nous mobiliser pour aider la Ligue contre le Cancer.

Parmi mes connaissances, une femme, qui a également été touchée par un cancer et qui avait une activité difficile et fatigante, a créé une entreprise de conception de mosaïques pour redonner un sens à sa vie.

Nous nous sommes dit qu'il fallait faire quelque chose pour récupérer de l'argent afin de soutenir la Ligue contre le Cancer. C'est ainsi que notre projet a débuté.

Marion à Maurine : vous avez pris des contacts et des informations pour votre projet ?

Maurine : avec Milène, nous avons pris contact avec la Ligue contre le Cancer du Sein. Nous sommes allées dans les autres classes pour leur évoquer ce projet et leur dire que nous allons créer des mosaïques pour les vendre.

Nous avons organisé deux veillées pour sensibiliser toutes les classes. Tous les élèves étaient présents et certains sont venus par curiosité. Madame GODDERIGE de la Ligue contre le Cancer est venue nous faire une présentation.

Marion à Aurélie : vous avez donc pris des informations pour la création de mosaïques ?

Aurélie : avec l'aide de Madame GODDERIGE, nous avons contacté Madame PRULEAU qui a réalisé une intervention dans notre classe pour nous expliquer son entreprise et sa décision de la créer pour redonner un nouvel élan à sa vie professionnelle.

Elle nous a ensuite expliqué comment confectionner des mosaïques et nous a présenté des créations qu'elle a réalisées. Elle nous a également donné la liste du matériel à acheter. Nous avons répondu à l'appel à partenariat MFR/MSA et une bourse de 500 € nous a été octroyée, ce qui nous a permis d'acheter tout le matériel nécessaire.

Pour le choix des modèles, nous avons souhaité mettre un lien avec notre école, le monde du cheval et le logo du dépistage du Cancer du Sein. Certaines d'entre nous, on fait le choix des dessins pendant que les autres préparaient le matériel. Notre but était de créer des dessous de plat et de les vendre. Nous les avons fabriqués pendant les cours prévus pour cette activité et pendant des veillées.

Marion à Mandy : qu'avez-vous organisé pour les vendre ?

Mandy : nous avons organisé des Portes Ouvertes et récupéré des lots auprès des commerçants de La Capelle pour pouvoir faire une tombola.

Nous avons tenu un stand lors d'une Course Hippique avec le concours des Elus MSA de notre secteur. Toutes les générations étaient réunies sur le stand cela a été un grand moment.

Marion à Jade : pourquoi as-tu voulu rejoindre le groupe ?

Jade : j'ai appris lors de la visite du groupe, que Madame GODDERIGE ferait une intervention, j'ai été touchée et j'ai voulu m'investir dans le projet.

Marion à Zoé : que peut être le bilan de votre projet ?

Zoé : notre objectif était de récupérer de l'argent pour soutenir la Ligue contre le Cancer. Nous avons créé et vendu 20 mosaïques à 15 € et 60 lots sous forme d'enveloppe d'une valeur de 2 €. Les différentes Portes Ouvertes et la tenue du stand nous ont permis de récolter 375,08 €.

Marion : à ce propos, nous souhaiterions que Madame GODDERIGE nous rejoigne pour lui remettre le chèque.

Marion à Lisa-Marie : souhaitez-vous poursuivre ce projet ? Que souhaitez-tu exprimer à notre Assemblée ?

Lisa-Marie : notre souhait est de poursuivre cette action en confectionnant des dessous de verre que l'on pourrait vendre afin de pouvoir verser ces dons à l'Association. Nous sommes tous concernés par le Cancer du Sein et il faut se mobiliser pour cette action. Nous souhaitons remercier la MSA qui nous a accompagné lors de ce projet et notre formatrice Madame COCHET.

Marion : je tiens à vous féliciter ainsi que votre formatrice pour votre investissement. Nous remercions également les Elus qui vous ont aidés lors des portes ouvertes.

Madame COCHET : merci à Mesdames SAMIN et BRIDE. Je tiens également à préciser que les jeunes ont mené leur projet de A à Z. Elles ont choisi et créé le tout. Félicitations. Bravo les filles.

Madame GODDRIGE : bonjour à tous. Je suis Présidente de la Ligue contre le Cancer de l'Aisne. Je suis admirative du projet qui est réalisé à Beaugard. Je remercie infiniment Madame COCHET qui a

beaucoup aidé et vous, les jeunes, qui avaient travaillé avec vos petites mains comme des fourmis, je vous remercie du fond du cœur. Avec les ligueurs nous vous remercions pour ce don. Il sera utilisé pour les malades et leurs proches uniquement dans le département de l'Aisne. Encore une fois, je vous remercie infiniment ainsi que la MSA pour son partenariat.

Monsieur JACOB : vous pouvez encore vous rendre sur le stand des mosaïques qui se situe dans le hall. Nous allons remercier Monsieur TRICOTEAUX Président de la MFR qui a fortement soutenu ce projet.

Je vais redonner la parole à Monsieur NIAY pour la suite de cette matinée.

Monsieur NIAY : ces différents forums étaient très intéressants. Je salue l'engagement des Elus, des accompagnateurs et des jeunes. A la MSA, nous nous ouvrons aux autres. Et s'ouvrir aux autres amène de l'enrichissement, de la motivation, nous avons pu le constater avec les jeunes très motivés.

Avant que Pascal CORMERY n'intervienne en sa qualité de Président de la Caisse Centrale, je vous invite à visionner une vidéo réalisée pour le Conseil de l'Agriculture Française national et intitulée « Il Faut que ça Change ». Vous allez voir dans cette vidéo des messages très forts.

Pascal, tu es exploitant en polyculture élevage porc et viande bovine, en Touraine. Avant d'être exploitant, tu as été enseignant en Maison Familiale Rurale et je remarque que cette facilité de contact avec les autres provient peut-être de cette expérience. Tu es fortement impliqué dans la vie du monde agricole en prenant d'ailleurs, des responsabilités au niveau de la MSA. Président de la Caisse Berry Touraine, Président de la Caisse Centrale depuis le 28 mai 2015. Merci pour ta présence et pour l'énergie que tu déploies pour mettre en avant notre régime de protection sociale agricole. Je te donne la parole.

Intervention de M. CORMERY

Pour démarrer cette Assemblée, je souhaite saluer l'ensemble des Délégués, le Président Antoine NIAY que je connais depuis un grand nombre d'années, Madame la Directrice, l'ensemble du personnel et tous mes collègues des Organisations Professionnelles Agricoles.

Je voudrais dire au sujet des jeunes, l'enthousiasme qu'ils ont eu à nous présenter leurs sujets. Le fait que nous soyons un régime professionnel agricole joue un rôle important auprès de nos ressortissants et auprès de nos jeunes.

J'ai omis de saluer les représentants des organisations professionnelles sociales et les membres du RSI qui sont présents aujourd'hui. J'en parlerai aussi tout à l'heure, de l'intérêt que nous avons collectivement à conserver l'unité dans nos organisations agricoles comme Groupama, le Crédit Agricole, les Chambres d'Agriculture, le syndicalisme. La force de l'agriculture ne sera plus dans le nombre d'agriculteurs car, malheureusement, nous constatons une diminution assez constante et la survie de l'agriculture passera notamment par les organisations agricoles. Ce n'est pas toujours bien compris par la population. Avec quelques organisations agricoles nous pouvons parfois avoir des divergences mais dans l'intérêt général nous trouvons toujours un accord.

Je vais essayer de rester optimiste même si la conjoncture ne s'y prête pas. J'étais loin de penser, il y a deux années, lorsque j'ai pris la présidence de la CCMSA que l'on vivrait des crises permanentes à la fois économiques, sanitaires et climatiques qui mettent à mal l'ensemble de notre agriculture, de nos agriculteurs et de nos salariés. Hier soir, nous avons une réunion des responsables professionnels, d'ailleurs je remercie Antoine d'avoir organisé cette réunion. Nous y avons évoqué les bénéficiaires du RSA et de la Prime d'Activité de nos salariés qui sont mis à rude épreuve. Lorsque nos entreprises souffrent, nous sommes parfois dans l'obligation de mettre nos salariés au chômage partiel ou ne pas

embaucher et cela représente une vraie difficulté pour les salariés de la production et de l'agriculture en général.

Dans ce contexte difficile, la MSA a essayé d'apporter un certain nombre de soutiens mais rien ne compensera la perte économique. Je souhaite interpeller la représentante de l'Etat car lorsqu'il y a une crise, la première chose que l'on fait, est d'aller voir la MSA pour qu'elle puisse nous aider. Je vous rappelle que les budgets qui arrivent des différents Ministères et notamment du Ministère du Budget sont très limités.

L'effort consenti par les Pouvoirs Publics sur 2015-2016, qui a été évoqué tout à l'heure par Antoine, telle que la baisse de 7 points des cotisations d'assurance maladie. A un moment ou à un autre, il faudra se poser la question de l'avenir et des projets européens vers une convergence de nos systèmes sociaux. Je le dis régulièrement lorsque l'on est atteint d'un cancer cela coûte cher et il est normal que chaque citoyen qui travaille cotise à l'assurance maladie pour permettre à ces personnes de se soigner. Là aussi, je le dis très clairement, il faut que l'on soit conscient qu'il vaut mieux cotiser toute sa vie même à l'assurance maladie et ne pas avoir à l'utiliser. Notre système a été basé depuis 1948 sur une solidarité nationale et les uns et les autres, nous devons apporter notre contribution.

Concernant la remise et la prise en charge des cotisations pour les exploitants, une enveloppe de 60 millions d'euros a été affectée en 2016 sur l'ensemble du territoire français ce qui représente 971 mille euros pour la MSA de Picardie.

En 2015, un tiers des agriculteurs touchait 350 euros par mois, ce dont notre ex Ministre de l'Agriculture n'avait pas conscience lorsque je l'ai rencontré au mois d'octobre dernier.

Du 1^{er} au 15 juillet 2017, nous allons recevoir les déclarations des revenus 2016. Lorsque l'on connaît la situation climatique qui a mis les régions de France en grande difficulté, nous pouvons penser que plus de 50% des agriculteurs auront des revenus inférieurs à 350 euros. La crise n'est pas derrière nous. Le Ministère de l'Agriculture attendait 60 000 demandes de prime d'activité, nous en sommes aujourd'hui à 230 000 demandes.

L'année 2017 s'annonce également difficile dans le sud ouest avec les problèmes climatiques et la crise du foie gras. Nos agriculteurs souffrent. Il y a quelques jours, j'ai participé à l'Assemblée Générale de Sud Aquitaine. La plupart des exploitations font en moyenne 40 ha, elles cultivent du maïs et produisent du foie gras. Ces exploitations, ont souvent un, voire deux ou trois salariés parce qu'ils transforment en foie gras. En cas de crise sanitaire sur ce type d'entreprise, les dégâts humains et économiques rencontrés sont immédiats et conséquents.

Nous restons très vigilants sur l'accompagnement. La Cellule de détection des Risques Psycho-Sociaux et le rôle des Travailleurs Sociaux sont indispensables et, à ce titre, je souhaite saluer l'ensemble des salariés des Caisses qui apportent leur soutien aux agriculteurs. Il est parfois difficile de s'immiscer dans la vie privée des personnes, c'est à nous, agriculteur, voisin, délégué, salarié, d'essayer de percevoir, de détecter si un agriculteur est en difficulté avant qu'il ne passe à l'acte.

En février dernier, il y a eu l'ouverture de Pass'Agri qui est un guide en ligne. Là aussi, j'attire régulièrement l'attention des Ministères sur le fait que de tout dématérialiser est très bien à condition que chacun d'entre nous puisse accéder au haut débit car ce n'est pas toujours le cas. Pass'Agri a été créé pour essayer d'accompagner le dispositif dans ces périodes difficiles.

Dans le cadre de la négociation de la COG (Convention d'Objectifs et de Gestion), contrat que l'on passe avec les Pouvoirs Publics tous les cinq ans et sur lequel nous définissons l'évolution du nombre de salariés, l'enveloppe globale de fonctionnement et un certain nombre d'enveloppes notamment en Action Sanitaire et Sociale et dans la prise en charge de cotisations. Dans cette négociation qui a eu lieu

en 2016, nous avons obtenu et préservé l'enveloppe de 30 millions d'euros de prise en charge de cotisations mais face aux crises, cela est totalement insuffisant. Nous avons également obtenu une enveloppe globale d'ASS de 154 millions d'euros. L'enveloppe n'a pas diminué, malgré une baisse de la population et nous pouvons noter que les Pouvoirs Publics ont fait un effort.

Sur cette enveloppe de 15 millions d'euros, une priorité nous avait été demandée par le Ministère : mettre 5 millions pour la grippe aviaire et 1 million pour les producteurs de muscadet qui, depuis 2 ou 3 années, n'ont quasiment rien récolté.

Nous en parlions hier soir avec Jean-Yves BRICOUT et ses collègues, les agriculteurs sont moralement et physiquement au bout du rouleau, comment pouvons-nous les accompagner ? Je regrette que cela ait été un moment de froissement dans nos relations avec Stéphane LE FOLL, sur le fait qu'il ait refusé de nous donner le financement de 10 à 15 pré-retraite par département afin que les agriculteurs puissent arrêter dans la dignité. Il ne souhaitait pas être le « fourvoyeur » de quelques agriculteurs. Certains d'entre nous, serons, par la force des choses, obligés de s'arrêter et j'estime qu'il aurait été normal de les accompagner financièrement pour qu'ils puissent prendre leur retraite dans des conditions acceptables.

Je vais rencontrer le nouveau Ministre le 18 juin prochain dans une période de transition, c'est toujours un moment compliqué mais si j'ai l'occasion d'en parler avec lui je le ferai. Je tiens à préciser que malgré certaines divergences, le Ministère de l'Agriculture soutient la MSA de manière forte en portant les propositions de la MSA. Les difficultés apparaissent plutôt avec le Ministère du Budget et la Direction Générale de la Sécurité Sociale.

Stéphane LE FOLL ne souhaitait pas répondre financièrement en disant « vous allez favoriser le départ d'agriculteur » alors que nous faisons la proposition d'accompagner 10 ou 15 agriculteurs en accord avec les Jeunes Agriculteurs, en favorisant l'installation car ce n'est pas parce qu'un agriculteur arrête pour des aspects économiques que l'exploitation n'est pas viable. Il faut savoir différencier les choses.

Le Ministère du Budget a mis en avant des contraintes budgétaires pour ne pas avoir à sortir d'enveloppe. Si on octroi à un agriculteur 1 000 euros par mois en pré-retraite, faites le calcul : 1 000 agriculteurs ne représentait pas une enveloppe très importante.

Nous passons par des moments très éprouvants notamment avec la COG, qui nous a demandé un effort de 10% de baisse des effectifs soit 1 300 ETP sur l'ensemble de l'Institution. Madame la Directrice a évoqué tout à l'heure, la baisse occasionnée pour la Caisse de Picardie qui est, à mon sens trop importante, ainsi qu'une baisse des charges de fonctionnement de 15% qui concerne les immeubles, l'informatique et les voitures. Comme vous pouvez le constater, nous sommes contraints à un certain nombre d'efforts. Dans d'autres domaines, on nous apporte de l'activité sans moyen supplémentaire notamment pour les employeurs de main d'œuvre, la mise en place de la DSN, du TESA car cela demande de la performance technique sur l'informatique mais aussi d'expliquer à l'ensemble des agriculteurs ce nouveau projet de Déclaration Sociale Nominative.

Malgré ce cadre rigoureux et contraint, nous avons conservé des objectifs. Le maintien du Front Office, ce qui signifie de garder les Agences et l'accueil de manière à ce que chacun d'entre vous sur les territoires ruraux puissent en bénéficier lorsqu'il a besoin d'aide administrative ou autre car vous vous sentez malgré tout abandonnés. Hormis la MSA en tant qu'Organisme de Protection Sociale, nos collègues du régime général sont aujourd'hui absents et la seule organisation sociale présente sur les territoires est la MSA.

Comme dans toutes les Caisses, vous avez déjà vécu, des fusions. L'Institution a refusé de s'engager dans ces unions. Avec le Directeur Général et Thierry MANTEN, nous nous sommes engagés vers les mutualisations.

Je prends un exemple avec ma Caisse Berry Touraine, vous avez 100 salariés MSA dans une ville comme Châteauroux qui compte 60 000 habitants. Demain, vous perdez ces 100 salariés, c'est une catastrophe pour la ville. Le Ministère du Budget avait réalisé un schéma très simple, il avait divisé la France en quatre et considérait que l'on pouvait créer quatre pôles de production.

Avec Michel BRAULT, il fallait être assez imaginatif. Nous avons pris l'engagement de maîtriser nos charges mais également de garder l'activité sur l'ensemble des territoires. Aujourd'hui, pour aller vers le plein emploi ou vers une réduction importante du chômage, la seule solution est d'apporter de la simplification dans différents domaines comme l'emploi ou la création d'activité sur les territoires. Cela mérite une interrogation ainsi qu'une réflexion relative à la concentration humaine, aux problèmes de zones plus ou moins de non droit dans certaines villes. Je suis convaincu que l'agriculture peut apporter de l'emploi sur les territoires en redonnant un dynamisme à l'agriculture. L'emploi industriel pourrait de nouveau être localisé auprès de grands centres routiers ou de lignes de chemin de fer sur le territoire français.

Le calendrier des mutualisations s'est organisé en trois étapes. La construction a été définie le 25 février 2016 pour la Caisse. Je rappelle que chaque Caisse a une autonomie d'action dans sa mutualisation. La MSA de Picardie et la MSA Nord Pas de Calais avec nos deux Directrices, organisent leurs périodes de mutualisation en donnant les informations à leur Président respectif.

La validation par le Conseil Central, des documents d'orientation communs à chaque périmètre s'est achevée le 7 juillet 2016. Les 35 Caisses au sein de chaque périmètre, ont adopté fin janvier 2017, le programme local de mutualisation définissant les activités mutualisées, leur localisation et le calendrier de mise en œuvre. Le Conseil Central a validé le 23 février dernier l'ensemble des programmes locaux.

L'importance est d'avoir fixé un cadre national et de laisser de l'autonomie aux Caisses car les Pouvoirs Publics nous attendent au moment du bilan. Il va donc falloir avoir une cohérence institutionnelle pour réussir à démontrer au Ministère que nous avons raison de vouloir mutualiser et non de se regrouper. J'espère et je le dis très sincèrement qu'il est nécessaire de réussir les mutualisations.

Pour cela, il faut accompagner l'ensemble de nos collaborateurs salariés concernés par les mutualisations. L'accord négocié avec les partenaires sociaux le 14 décembre 2016, prévoit à la fois de renforcer la formation, une prime ponctuelle pour les salariés qui changent de législation et une amélioration du dispositif conventionnel pour les salariés qui choisissent une mobilité géographique.

En plus de l'accord, la MSA a demandé le recrutement d'un fort volant de CDD dès 2017 pour faire baisser les stocks de dossiers avant la fin de l'année, ce que nous avons obtenu. Nous n'avons pas consommé l'enveloppe des salaires car lorsque l'on négocie la COG nous n'avons pas le droit d'embaucher avant plusieurs mois. Mais l'Administration considère que comme nous n'avons pas consommé l'enveloppe au 31 décembre, c'est parce que nous n'en avons pas besoin. Je souhaite que notre nouveau Président de la République prenne conscience de ces dérives conséquentes de l'Administration Centrale. Les Présidents des Conseils d'Administration, nos Directeurs et les équipes dirigeantes sont des personnes responsables.

Les Tutelles mises devant leurs responsabilités, ont accepté l'ensemble de ces projets. Un certain nombre de Caisses sont dans de grands projets de rénovation et d'amélioration de l'immobilier car étant vieillissant.

C'est le cas de la Caisse Centrale située dans deux grandes tours « Les Mercuriales » qui ont 40 ans et sont devenues obsolètes. Nous avons eu l'autorisation de construire un nouveau siège de la Caisse Centrale sur le canal de l'Ourcq entre Pantin et Bobigny.

Le fait d'être guichet unique est un aspect positif. Au régime général, le guichet unique n'existe pas.

A la MSA, vous recevez une feuille pour l'ensemble de vos cotisations assurance maladie, retraite, ATEXA, RCO. Vous avez en bas à droite un seul chiffre et à cela s'ajoute les charges conventionnelles comme le FAFSEA, VIVEA, le FSE etc....

Nous avons renforcé notre engagement sur la prime d'activité avec énormément de demandes. Depuis le 1^{er} janvier 2016, nous mettons en place la Protection Universelle Maladie (PUMA) et la Liquidation Unique des Retraites (LURA). Quelque soit votre régime, ce sera le dernier qui vous règlera votre retraite sauf si vous avez une part exploitant agricole ce sera la MSA.

Je vais prendre l'exemple de la Complémentaire Santé. Madame TOURAINE devait signer un décret pour la Complémentaire Santé applicable à partir du 3^{ème} mois d'embauche pour les salariés en CDD mais lorsqu'elle a signé le décret le 31 décembre, elle a signé l'accord à partir du 1^{er} jour d'embauche. Comment voulez-vous que la MSA soit au rendez-vous alors que la veille nous n'étions pas informés. Les Partenaires Sociaux et donc les employeurs, la FNSEA, les Syndicats Salariés s'étaient mis d'accord pour que la Complémentaire Santé soit applicable à partir du 90^{ème} jour. Il faut que nos Politiques soient conscients des réalités.

Pour la DSN, nous avons un appel chiffré pour les exploitants employeurs de main d'œuvre c'est-à-dire que vous déclarez votre personnel et nous vous facturions, c'est ce qu'on appelait « l'appel chiffré ». Aujourd'hui, c'est à vous de faire l'ensemble des déclarations. Les éditeurs de logiciels eux-mêmes ne sont pas prêts. La MSA est obligée de fournir aux éditeurs informatiques, l'appui de techniciens informatiques pour les aider à confectionner le programme logiciel correspondant à la DSN. Vous voyez là, la difficulté entre une décision politique et une application technique. Je demande à l'ensemble des opérateurs, Centres de Gestion, Syndicalistes, Chambres d'Agriculture, Groupama et Crédit Agricole, d'être indulgents à ce sujet afin que la mise en place, dans le courant 2017, se passe le plus correctement possible.

Avec le Directeur Général, nous avons obtenu l'évolution du TESA appelé « TESA Elargi » qui permet de gérer à la fois vos CDD, contrats à durée courte et CDI. Vous pouvez effectuer votre TESA sur votre compte personnel MSA. La première fois, il vous faudra enregistrer un certain nombre d'informations.

Pour le 1^{er} trimestre, nous avons 30 000 entreprises qui sont entrées dans le nouveau dispositif. 30% des dysfonctionnements de la DSN sont dus à une case mal cochée par l'employeur. Aujourd'hui, la MSA vous accompagne dans la mise en place de la DSN mais dans les années à venir nous aurons l'obligation d'effectuer des contrôles.

La Gestion pour Compte est un enjeu important pour nous. Le dernier enjeu est l'accord que nous avons passé avec l'UNEP sur la Complémentaire Santé. Nous travaillons en relation avec nos collègues des différentes organisations et aujourd'hui Groupama et le Crédit Agricole distribuent le produit AGRICA pour la Complémentaire Santé. Ceci est un enjeu important pour le service des agriculteurs et des employeurs de main d'œuvre.

Une Offre de Services a été créée, il faut la travailler, car c'est un moyen de reconnaissance de la MSA par les Pouvoirs Publics. Vous avez évoqué les MARPA, l'accompagnement du vieillissement dans le cadre des accords inter régime que nous avons avec le RSI et avec la CARSAT. Aujourd'hui, je regrette que nous n'ayons pu trouver d'accord avec Groupama en ce qui concerne la télé assistance. Chaque entreprise a le choix de sa stratégie mais je trouve tout de même regrettable et je regarde le Président de Groupama, que nous n'ayons pas réussi à se mettre d'accord. Je souhaite que l'on puisse collaborer sur d'autres sujets.

Nous avons un nouveau Président de la République depuis une quinzaine de jours maintenant. Dans son programme figure l'enjeu de la Protection Sociale. Celui-ci a été abordé par Monsieur MACRON

lors de son 1^{er} déplacement chez Madame MERKEL. Si nous voulons ramener de la compétitivité dans nos exploitations, il faut comprendre comment nos deux pays peuvent retrouver un équilibre et avoir les mêmes caractéristiques en terme de coût pour que nous ne soyons pas pénalisés sur la compétitivité.

Depuis deux années, j'ai des relations avec mes homologues allemands sur les travailleurs détachés, je vais prendre cet exemple là.

Les travailleurs détachés en Allemagne viennent de Biélorussie et sont payés 3€ ou 4€ de l'heure. En France, la loi nous oblige à payer au minimum au SMIC, l'ensemble des travailleurs détachés y compris ceux qui viennent de Pologne ou de Biélorussie. Dans le même temps, nous avons 300 000 travailleurs détachés Français qui partent travailler en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne, en Suisse, etc... Vous pouvez constater la difficulté de négociation mais malgré tout l'objectif pour nous est d'arriver à obtenir, avec le Gouvernement Français et le Gouvernement Allemand, un équilibrage du coût de notre Protection Sociale. « Comment finance t-on l'Assurance Maladie ? Continuons-nous à la financer sur le travail ? Ce sont des questions posées et pour lesquelles nous espérons avoir des réponses.

Pour le moment, nous avons un Ministre de l'Agriculture, un Ministre de la Santé et un Ministre du Budget mais nous allons attendre les prochaines élections législatives car le gouvernement pourrait changer.

Un certain nombre de réformes pourraient être réaménagées comme le tiers payant, le prélèvement à la source, le compte pénibilité et la formation professionnelle.

Mettre en place le prélèvement à la source n'est pas simple dans l'exécution.

La mise en place d'un Système Universel de Retraite a été annoncée par le Président de la République, 1€ de cotisé donnerait le même droit quelque soit le statut de la personne qui a cotisé. Il ne faut pas confondre régimes alignés, régimes spéciaux et opérateurs. C'est pour cela que je suis confiant en l'avenir.

Nous sommes un régime aligné sur l'Assurance Maladie, les cotisations familiales et la retraite des salariés. Nous avons un système de retraite spécifique pour les non-salariés mais nous ne sommes pas un régime spécial. Nous, nous sommes un opérateur de la Protection Sociale comme le RSI. Il y a quelques jours, nous avons eu des échanges avec l'équipe d'Emmanuel MACRON et en aucun cas, elle ne remet en cause le statut et le rôle de la MSA.

Monsieur MACRON considère que nous sommes la seule organisation de Protection Sociale présente sur les territoires. Je souhaite qu'il prenne réellement conscience qu'il faut arrêter de déshabiller les territoires ruraux et que nous pouvons nous, la MSA, avoir un périmètre plus large sur l'action sociale. Les choses sont en train d'évoluer mais je suis comme St Thomas je ne crois que ce que je vois. Il faut être prudent mais il y a une vraie volonté que notre Organisme de Protection Sociale demeure présent sur les territoires.

Un autre point que je souhaite aborder, la hausse de la CSG à 1,7 point pour les retraités exonérés de CSG et ceux soumis à taux réduit.

Je me suis toujours exprimé sur la non suppression du RSI. Il y a sans doute des dysfonctionnements internes mais cela est important de conserver plusieurs opérateurs. Le régime général n'est pas compétent dans la gestion des non salariés que l'on soit commerçant ou artisan... J'ai soutenu le Président du RSI en lui disant que la MSA pouvait être un opérateur technique pour le RSI. Le RSI a des assureurs privés qui militent pour résister et garder leurs prérogatives.

Je vous demande en tant que délégué, de vous investir en accord avec votre Président pour préserver une protection sociale professionnelle, maintenir son action de proximité sur les territoires ruraux,

préservé les atouts du régime agricole, la désignation de nos Directeurs. Je rappelle que dans les autres régimes, le Directeur est nommé par le Gouvernement.

Il faut défendre le principe d'une démocratie participative. Je trouve surprenant que l'on donne plus d'importance à des groupes informels qu'à des groupes structurés. Mettre en avant les atouts du guichet unique, développer le périmètre d'activité, nous sommes en relation avec les coopérations, les filiales agro alimentaires, le photovoltaïque etc... Que la MSA est l'opérateur de référence des territoires ruraux en s'appuyant sur les délégués et sur les Administrateurs de votre MSA. Je compte sur vous pour mener des actions dans le mois qui vient, rencontrer l'ensemble des candidats aux élections législatives et leur présenter ce que je viens de vous évoquer.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur NIAY remercie Monsieur CORMERY qui a fait un large tour d'horizon sur l'ensemble des sujets.

Monsieur NIAY clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à treize heures.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'NIAY', with a stylized flourish at the end.

Antoine NIAY

Le Secrétaire de Séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'HAUTOT', with a long, sweeping underline.

Katie HAUTOT